

acteur d'un monde
à hauteur d'Homme

Camaraderie

le magazine
des francas
juill. > sept. n°298
2012

DES CLÉS POUR COMPRENDRE

Le handicap : accueillir la différence





Camaraderie

le magazine
des francas
juill. > sept. n°298
2012

ÉDITO

SOMMAIRE

- 3** **QUESTIONS DE PRINCIPE**
« Un enfant handicapé, ça reste un enfant ».
- 4** **INITIATIVES**
Apprendre la langue des signes française.
Tout petit et bien grandir ensemble
- 6** **PAROLES DE PIONNIERS**
Patrick Marcel. « *Handicapés ou non, ils jouent ensemble* ».
- 7** **AGIR : MODE D'EMPLOI**
Être animateur en situation de handicap, c'est possible !
- 8** **FORMATION**
Sensibiliser aux différents handicaps.
Découvrir et comprendre.
- 9** **DES CLÉS POUR COMPRENDRE**
Le handicap : accueillir la différence.
- 17** **ON EN PARLE ENCORE !**
- 18** **CITOYENS DU MONDE**
Liban : l'intégration, un challenge de grande ampleur.
Bulgarie : lancement d'un vaste processus
de désinstitutionnalisation
Mali : Mariam Tounkara, enfant handicapée
aux grandes ambitions.
- 20** **ZOOMS SUR VOUS**
- 22** **WEB TOUR**
Handicap & TIC. Internet au service des besoins particuliers.
- 23** **C'EST À VOUS**
Le handicap et vous...
- 24** **PORTRAIT**
Solenn Couffin. Toujours croire en soi.

Concrétiser le droit aux loisirs des enfants et adolescents en situation de handicap et faire valoir les apports spécifiques de cet accueil sur leur développement animent les Francas de longue date.

Mais vouloir accueillir ces enfants et adolescents à besoins spécifiques dans les centres de loisirs éducatifs ne s'improvise pas. C'est une démarche qui se construit, en sensibilisant et en formant à la question. C'est un projet à faire vivre et à partager entre l'équipe éducative, les familles, les enfants eux-mêmes bien sûr, et au-delà l'école et les institutions spécialisées. Un projet qui doit résonner au-delà des centres de loisirs engagés, pour faire prendre en compte ces réalités dans le cadre des politiques locales Enfance-Jeunesse.

Ce numéro de *Camaraderie* pose un regard qui se veut une invitation à réfléchir, à s'essayer ou se conforter sur le sujet. Accepter l'Autre dans sa (ses) différences est le préalable incontournable à l'apprentissage du vivre ensemble, qui nécessite d'être valorisé pour ce qu'il permet : **construire le progrès humain**.

Grâce à l'implication de tous dans l'action éducative au service de chacun, ensemble, nous luttons chaque jour contre toutes les formes d'exclusion.

■ **La rédaction**

Hommage à Louis Duran

Louis n'était pas de ceux qui traversent la vie sans bruit, sans relief, sans éclat, avec la tranquille assurance de paisibles lendemains. Chacun de ses pas portait la trace profonde de son engagement.

Enseignant puis responsable du « patronage » de Saint-Laurent-de-Cerdans, il rejoint l'équipe des Francas dès la création de l'Association départementale des Pyrénées-Orientales, où il accède à la présidence, avant d'accepter celle de l'union régionale.

L'éducation populaire a perdu l'un de ses fidèles serviteurs, un inlassable militant de l'enfance. Mais ses combats, ses efforts, son opiniâtreté n'auront pas été vains, car de-ci de-là, germant, à la lumière de son souvenir, les fruits de son engagement exemplaire, que la Fédération nationale des Francas tenait à saluer dans ces colonnes. ■

Mélanie Bourbonnois, membre du groupe national Handicap, a élaboré quatre questions à l'attention de Dorine Brunet, récemment nommée présidente de l'association départementale des Ardennes, animatrice, formatrice et maman en situation de handicap.

Mélanie Bourbonnois : Au regard de votre vécu personnel sur cette question du handicap, pouvez-vous nous dire quels sont, pour vous, les points sur lesquels nous devons être attentifs dans l'accueil d'enfants et d'adolescents en situation de handicap ?

Dorine Brunet : Atteinte d'un cancer découvert à l'âge de dix mois, je me suis retrouvée paralysée. J'ai guéri ; j'ai remarqué au prix d'un long combat avec beaucoup de traitements et de rééducations.

Ma famille s'est battue pour me sortir des centres spécialisés et j'ai pu faire ma rééducation près de chez moi et retourner à la maison. Ma mère a eu du mal à trouver une école pour me scolariser dans la ville où l'on habitait.

handicap, animatrice professionnelle et maintenant maman qui dépose sa petite fille au centre de loisirs.

À travers mes interventions, je témoigne de ma vie, de mon expérience, de mon intégration et de mon rejet d'un monde handicapé versus un monde ordinaire où l'on parle de valide et de non valide.

Je m'appuie sur mes études et mes connaissances en psychologie, l'expérience de la maladie, de la souffrance à travers mon action à l'hôpital auprès d'enfants atteints de cancer et leucémies.

J'explique mon « combat » pour être animatrice – car il faut être accepté et considéré comme capable en permanence. Mais la magie de l'animation, c'est qu'on met ses compétences en commun. Chacun apporte son

d'appréhension vis-à-vis du handicap, il faut pouvoir répondre à cette demande. J'axe alors mes interventions sur deux points : sensibiliser aux différents types de handicap, dédramatiser... Puis aider à trouver des outils pour appréhender le handicap, pour une meilleure intégration, et trouver des solutions en cas de conflits.

Je ne suis pas pour un BAFA spécifique qui à mon sens stigmatise une nouvelle fois la personne handicapée comme une personne à part.

Mais je souhaite qu'on en parle de manière transversale, en prenant en compte pour chaque activité le fait d'avoir des enfants différents. J'ai bien souvent servi de « cobaye » sur les stages, et je trouve que les stagiaires pensent de plus en plus à adapter leurs

« Un enfant handicapé, ça reste un enfant. »



grands jeux pour que je puisse jouer malgré mes difficultés à me déplacer. C'est réconfortant.

M. B. : *Quels enjeux pour une structure de loisirs dans l'accueil d'enfants et d'adolescents en situation de handicap ?*

D. B. : L'accueil est bien évidemment possible tant qu'il n'altère pas le bon fonctionnement du centre, qui serait la mise en danger de l'enfant ou même d'autres enfants ou de jeunes. Je pense aux enfants et aux jeunes ayant de graves problèmes de comportements, ce qui n'est pas toujours à l'origine d'un problème pathologique mais peut être aussi d'ordre social.

Il est aussi parfois nécessaire d'avoir une aide en permanence avec l'enfant pour des soins particuliers, l'idéal étant de pouvoir aussi renforcer l'équipe et d'intégrer au mieux la personne en plus pour ne pas stigmatiser l'enfant.

Malgré tous ces bémols, je pense que c'est une formidable aventure d'accueillir un maximum de publics différents. Il me semble qu'apprendre à vivre ensemble est l'enjeu le plus important dans une structure de loisirs.

M. B. : *Que diriez-vous à des animateurs qui ont peur de ne pas savoir s'y prendre avec ces enfants et adolescents ?*

D. B. : Un enfant handicapé, ça reste un enfant.

■ Mélanie Bourbonnois
mbourbonnois@francasmp.com
Dorine Brunet
les-francas-08@orange.fr

L'ESPRIT ET LA LOI

La loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005, dite loi handicap, apporte des évolutions fondamentales pour répondre aux attentes des personnes en situation de handicap.

Cette politique volontariste concrétise des principes forts :

- L'accessibilité généralisée pour tous les domaines de la vie sociale (éducation, emploi, cadre bâti, transports...)
- Le droit à compensation des conséquences du handicap
- La participation et la proximité, mises en œuvre par la création des Maisons départementales des personnes handicapées.

www.legifrance.gouv.fr

On a déménagé, et j'ai pu cependant intégrer l'école de mon village à l'âge de cinq ans, avec en face beaucoup d'appréhension, même si j'étais relativement autonome (avec mes deux cannes tripodes). J'ai alors suivi une scolarité « normale » jusqu'au bout, avec plus ou moins de facilité.

Je suis née dans un monde où rien n'était pensé pour accueillir les personnes handicapées, mais en plein boom de la loi de 75 où l'on acceptait de les intégrer. Ça marchait avec le bon vouloir des gens mais ça marchait, car les gens étaient d'accord...

Je pense que s'il y a eu beaucoup d'avancées en ce sens ces dernières années depuis la loi de 2005 – ce dont je me réjouis – il faut néanmoins faire attention à ne pas forcer les choses...

C'est pour cela que j'aime échanger sur mon expérience en tant que personne handicapée, animatrice, directrice ayant accueilli tous types de

expérience et propose ses activités en fonction de ce qu'il est capable de faire. J'interviens alors sur les stages BAFA, BAFA, BPJEPS...

M. B. : *De nombreuses personnes, et notamment certains parents, pensent que les animateurs ont besoin d'être des spécialistes du handicap pour accueillir ces enfants et adolescents. Qu'en pensez-vous ?*

D. B. : Je pense que non. Il est cependant nécessaire de faire des formations ou d'intervenir pour dédramatiser et aider à prendre en compte au mieux la différence.

Les enfants et les jeunes handicapés ont besoin de se confronter à la vie réelle. Cela peut être pour eux l'occasion de n'être pas encadrés par des « spécialistes ».

Cependant, face à ces encadrants qui ont beaucoup de questions et

Apprendre la langue des signes française

*Chut, écoutez ! Écoutez ! Non, regardez... Regardez, comment nous pouvons communiquer ! Avec son corps, ses mains...
Quand on prend le temps d'observer le comportement des individus, nous pouvons constater que le langage du corps est très révélateur.
Apprendre une langue étrangère représente toujours une ouverture d'esprit, l'envie de connaître l'autre.*

pratiques. Dans les restaurants scolaires, lorsque les enfants s'agitent, les animateurs peuvent allumer et éteindre la lumière pour attirer leur attention ; dans les centres de vacances, avant les repas et pour un retour au calme, il peut être mis en place un atelier « l'heure du signe », occasion d'amorcer un apprentissage succinct de la LSF et une sensibilisation au monde sourd.

Une façon différente de découvrir l'Autre

Appréhender la surdité, c'est accepter de rentrer physiquement en contact avec quelqu'un, de le toucher pour attirer son attention, l'interpeller, revoir son fonctionnement, hausser la voix ou la baisser... Autant de différences auxquelles chacun doit s'adapter.

Sur nos territoires, nous amenons les enfants à jouer, partager et vivre ensemble. Des établissements scolaires spécialisés pour l'accueil des enfants sourds existent, et des expériences entre enfants sourds et entendants sont mises en place. Le constat est que les enfants n'ont pas besoin d'être initiés à la langue des signes. Un dialogue non verbal se développe et des codes propres à chacun s'élaborent.

L'accueil d'enfants en situation de handicap est cher au projet des Francas. Il permet de sensibiliser les enfants au monde de la surdité, de changer les regards et d'agir avec les sourds, les entendants, en fonction des attentes et des besoins de chacun. En respectant les richesses des deux mondes : le monde du bruit et le monde du silence.

■ Dominique Ruiz

Coordinateur Enfance Jeunesse
Mairie de Pia, Pyrénées-Orientales (66)
En collaboration avec l'Association pour l'intégration des déficients auditifs 66 (APIDA 66)

* « L » en langue des signes.

Les enfants n'ont pas besoin d'être initiés à la langue des signes. Un dialogue non verbal se développe et des codes propres à chacun s'élaborent.

Les ateliers d'expression corporelle contribuent à la sensibilisation du monde sourd.
En effet, l'entendant utilise la variation de sa voix pour exprimer une émotion ; les sourds utilisent leur visage pour exprimer leur tristesse, leur joie, leur colère...

EN PRATIQUE



La langue des signes française, la LSF, ne fait pas exception, d'autant plus que la pratique de cette langue permet différentes approches de l'autre, plus tactiles, plus visuelles notamment. Car lorsqu'un des cinq sens est défaillant, c'est un autre sens qui se développe davantage. Ainsi, les sourds décodent un comportement grâce au sens visuel. Être sensibilisé à leur monde permet d'appréhender l'approche des autres, la manière d'interagir...

De nouvelles pratiques

Dans la fonction d'animateur, la LSF permet justement de rentrer en interaction de manière différente. Aussi, cette approche ouvre à la mise en place de nouvelles pratiques.

Dans nos accueils de loisirs, il a été fréquent de mettre en place différentes activités en lien avec la LSF. Comme nous l'avons vu précédemment, la vue est un sens qui permet aussi d'écouter. Pour appeler un sourd, il faut être inventif (faire de grands gestes, se mettre face à lui) et ainsi attirer l'attention. Avec les enfants, au lieu de crier, il est intéressant de reprendre ces





© Les Francas de Franche-Comté

« À la question, « mais N. ne parle pas ? » B. répond : « Si, il parle, il fait des bulles ». »

Tout petit et bien grandir ensemble

Au départ, un constat local : les enfants polyhandicapés âgés de moins de six ans n'avaient pas ou peu de possibilités d'entrer en crèche. Depuis août 2011, ces enfants sont accueillis à la crèche Clairs-Soleils à Besançon. La Ville, l'IME L'Espoir (implanté dans le quartier, géré par l'ADAPEI), accompagnés par des professionnels bisontins de la petite enfance ont œuvré à la mise en place d'une crèche ouverte à tous les enfants, en réservant des places aux polyhandicapés.

tion, d'information auprès des familles a été effectué en profondeur et sans tabous. Pour avoir un témoignage sur ce projet, nous avons rencontré la directrice, Monique Bichet, puéricultrice de formation.

Après un an de fonctionnement, quel est votre sentiment ?

M. B. : Tout d'abord, je souhaiterais apporter une précision. Notre projet d'accueil d'enfants porteurs de handicap n'est innovant que parce qu'ici les

polyhandicapés ont également senti que les autres enfants ne représentaient pas un danger pour eux. Des gestes, des mots d'enfants en attestent avec des comportements de « petite mère » – je ramasse la fourchette tombée ; à la question, « mais N. ne parle pas ? » B. répond : « Si, il parle, il fait des bulles ».

Qui peut s'inscrire à la crèche ? Quelles relations y a-t-il avec et entre les familles ?

M. B. : Notre crèche est un équipement de proximité, les familles du quartier sont prioritaires. Les parents sont informés de la spécificité de l'accueil dans notre crèche de six enfants polyhandicapés sur 26 places disponibles. Les enfants différents doivent être inscrits à l'IME L'ESPOIR et les éducateurs spécialisés proposent à la famille de l'enfant admissible qu'il fréquente la crèche. Les parents peuvent refuser. Une période d'adaptation un peu plus longue qu'à l'accoutumée est proposée. À ce jour, nous avons réussi à garder tous les enfants au sein de la crèche.

Vos objectifs futurs ?

M. B. : Renforcer notre relation aux familles surtout en direction des enfants polyhandicapés. Certaines d'entre elles résident assez loin de l'équipement (certains enfants arrivent en taxi). Et continuer notre démarche d'analyse de la pratique avec nos professionnels, outil indispensable de la réussite du projet.

■ **Propos recueillis par Patrice Arnoux**

Délégué national chargé de la Région Franche-Comté

enfants polyhandicapés (cérébral et physique) sont accueillis de façon permanente avec un suivi constant de professionnels pluridisciplinaires. Après les premiers jours d'ajustement, grâce au travail et au dévouement de toute l'équipe, c'est aujourd'hui un immense bonheur de voir se côtoyer aussi naturellement tous les enfants porteurs de handicap ou non.

Vous êtes très expérimentée. Qu'est-ce qui a changé pour vous professionnellement ?

M. B. : On apprend à tout âge, mais les échanges, les transferts de compétences, la solidarité, l'entraide entre les intervenants issus de milieux aussi différents que celui de l'éducation spécialisée ou de la petite enfance ont été très bénéfiques.

Comment les enfants cohabitent-ils tous ensemble ?

M. B. : Les regards se font de plus en plus naturels. Les enfants

Une longue concertation sur la conception architecturale de l'équipement a été conduite en multi-partenariats. Sur le plan pédagogique, de nombreuses réunions entre les professionnels de la petite enfance et de l'éducation spécialisée se sont tenues. Une formation complémentaire spécifique a été donnée à l'ensemble du personnel. Un travail de sensibilisa-



© Les Francas de Franche-Comté

Patrick Marcel

« Handicapés ou non, ils jouent ensemble »

Lorsqu'il pousse la porte de l'AD 66, au cœur de l'été 1998, Patrick Marcel présente d'inébranlables convictions éducatives forgées au fil du temps, au contact des problématiques permanentes rencontrées çà et là. Son parcours riche et linéaire contribue à l'édification d'un remarquable CV, construit essentiellement autour de valeurs éducatives clairement identifiées : les valeurs des Francas.



© DR

Depuis longtemps sensibilisé aux problématiques que suscite l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures collectives recevant des enfants et des jeunes, une sollicitation ponctuelle de DDJS, à l'automne 1999, offre à Patrick une opportunité de choix.

Pour les Francas de l'AD66, il s'agit de coordonner le groupe de pilotage des associations et collectivités

En 2003, ce sont plus de 63 enfants en situation de handicap qui sont accueillis dans les centres de loisirs du département.

En 2006, trente structures ont permis l'accueil de plus de cent enfants en situation de handicap. Les actions qui se multiplient et l'organisation de nouveaux colloques accordent aux Francas du département le statut de référence nationale.

Au-delà du travail des animateurs spécifiquement affectés au projet, Charlie Leclercq puis Séverine Labre, Patrick veille à la mise en œuvre et au suivi de toutes les composantes induites : création et animation d'un centre de ressources ; accueil, orientation et accompagnement des familles ; soutien technique auprès des équipes d'encadrement ; organisation d'un approfondissement BAFA spécifique... Mais aussi formations de sensibilisation, auprès des ATSEM notamment ; recrutement d'animateurs supplémentaires, à l'aide du « Fonds Qualité » lorsque la situation l'exige ; mise à disposition d'AVS suite à la signature d'une convention avec les « Pupilles »...

C'est ainsi que quelques années après la mise en œuvre du projet, 75 structures de loisirs sont impliquées, accueillant plus de 130 enfants sur le département des Pyrénées-Orientales.

Un partenariat solide avec les « professionnels du handicap » (IME, ITEP, SESSAD), une relation privilégiée avec le REAAP ou la CODAJE ouvrent encore de nouvelles perspectives que Patrick ne pourra totalement exploiter à sa convenance, puisqu'en septembre 2010, après douze années passées au service de l'AD 66, il intègre la Ligue de l'enseignement, la Fédération des œuvres laïques des Pyrénées-Orientales, où il occupe désormais le poste de secrétaire général.

Bien évidemment, la pertinence et l'opiniâtreté du travail de Patrick, dans un domaine qui lui tenait particulièrement à cœur, ont édifié les bases solides d'un dispositif généreux et efficace. Sa plus grande fierté, nous dit-il, « est d'avoir intégré dans notre département la problématique du handicap dans la normalité de la chose publique ».

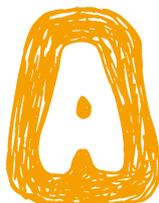
Que Patrick se rassure, car les premiers pas de la nouvelle équipe sont prometteurs et tous les indicateurs sont au vert. Depuis peu, un nouveau service a vu le jour au sein de l'AD des Pyrénées-Orientales : l'équipe du service « Hand'avant 66 » n'a plus qu'à poursuivre le chantier, avancer encore et encore dans ses empreintes fécondes...

■ **Pierre Barcelo**
Président des Francas des Pyrénées-Orientales (66)

LEXIQUE



- ADAPEI** : Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales
- APF** : Association des paralysés de France
- APIDA** : Association pour l'intégration des déficients auditifs
- ATSEM** : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- AVS** : Auxiliaire de vie scolaire
- CAF** : Caisse d'allocations familiales
- CODAJE** : Commission départementale pour l'accueil des jeunes enfants
- DDJS** : Direction départementale du ministère de la Jeunesse et des Sports
- IME** : Institut médico-éducatif
- ITEP** : Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques
- REAAP** : Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
- SESSAD** : Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile



Attré par la luminosité et la convivialité d'un Roussillon dont on lui a tant vanté la douceur du climat, Patrick quitte donc les lointains horizons de son département natal, l'Orne, où il a grandi au cœur du monde associatif. Il y suit les traces d'un itinéraire classique qu'il débute par la fonction d'animateur, puis de directeur adjoint du centre de loisirs Robert-Hée de l'Amicale Laïque d'Alençon. C'est tout naturellement qu'il est ensuite nommé délégué au développement de l'association départementale des Francas de la Manche, poste qu'il occupe de 1992 à 1998.

Désormais installé à Perpignan, Patrick, découvre, après un rapide état des lieux, toutes les potentialités d'un territoire certes déjà largement investi par les Francas mais sur lequel de nombreuses composantes du domaine culturel, social et éducatif ne demandent qu'à se développer, se structurer, se consolider. C'est un terrain particulièrement favorable à l'action, car le nouveau délégué de l'AD 66 ne peut concevoir réflexion, analyse, débat ou diagnostic sans l'indispensable expérimentation ou mise en œuvre qui donne tout son sens au projet.

signataires de la Charte nationale de déontologie. Rapidement, le projet s'affine et les Francas des Pyrénées-Orientales deviennent les référents incontournables dans le domaine de l'accueil des enfants en situation de handicap.

Grâce à la création d'un poste FONJEP, les réseaux associatifs et les représentants des territoires mobilisés autour du projet intègrent le comité de pilotage qui dès 2001 regroupe 51 partenaires. La coopération avec l'ADAPEI, l'APF, Sésame Autiste, l'APIDA, le partenariat avec la CAF et le Conseil général structurent et densifient le fondement du projet.

En 2002, l'organisation du premier colloque au Palais des Rois de Majorque de Perpignan, intitulé « Handicapés ou non, ils jouent ensemble » placé sous le haut patronage de Marie-George Buffet, ministre de la Jeunesse et des Sports, connaît un réel succès et contribue à consolider la dynamique.

Patrick est missionné par les Francas pour représenter la Fédération au sein du Comité national du suivi de la charte de déontologie et contribue, à partir des actions menées dans les Pyrénées-Orientales, à l'élaboration d'un « Guide national ».

Être animateur en situation de handicap, c'est possible !



capacités de chacun et en assurant à l'ensemble des membres de l'équipe une place et des activités choisies communément.

- 2 Évaluer** avec l'animateur en situation de handicap les compétences, les besoins d'adaptations, d'accompagnements, les possibilités et impossibilités.
- 3 Mettre en place** les moyens requis pour l'accueil des animateurs en situation de handicap ;
- 4 Prendre connaissance** des informations fournies par l'animateur en situation de handicap concernant son handicap afin de mettre en place les moyens lui permettant de vivre ces expériences d'animation le plus sereinement possible.
- 5 Informer et diffuser** le plus largement possible, en interne de l'organisme mais aussi à destination de l'extérieur, de l'existence de cette charte et des obligations qu'elle implique.

Le comité de rédaction de cette charte départementale est composé des Céméa, des Francas, Handisup et Apajh 44. Ce projet est soutenu par la CAF, le département et la région.

■ Source www.aha-lacharte.org



EN SAVOIR +
Quelle place pour les animateurs en situations d'handicap ?
Les actes de cette journée d'études, organisée par le comité de suivi de la Charte « Accueil Handicap Animation », proposent de mettre en lecture les différents contenus et réactions / questions abordés par les intervenants et participants.
Retrouvez l'intégralité de la publication sur : www.aha-lacharte.org/spip.php?article34

Handicap et engagement seraient-ils des termes incompatibles ? Absolument pas ! En atteste la charte répondant au nom de code AHA...

La charte Accueil Handicap Animation (AHA) est née du constat de la faible représentation de personnes en situation de handicap en poste d'animateurs ou d'animatrices, et a *fortiori* dans le cadre des formations BAFA.

Dans le cadre de la loi 2005-102, il semble important d'élargir les questions de l'intégration des personnes en situation de handicap à l'ensemble des possibles, dont également celui de l'engagement. Ainsi, cette charte a pour vocation d'associer les acteurs de l'animation et de la formation BAFA à un cadre commun d'engagement accueil et d'accompagnement de personnes en situation de handicap afin de favoriser leur démarche.

Les organismes signataires s'engagent sur cinq axes

- 1 Favoriser** l'accueil d'animateurs en situation de handicap au sein des équipes, en prenant en compte les

Témoignage

Julie, 29 ans, animatrice diplômée du BPJEPS, souffre d'un trouble de la personnalité.

« **T**rouver une structure de stage a été une étape éprouvante. Dans mes lettres de motivations ou les échanges téléphoniques, je préférerais dans un premier temps ne pas évoquer la notion de handicap pour l'aborder plus ouvertement et directement face aux recruteurs. Je percevais souvent un certain malaise pendant les entretiens. En effet, ma particularité ne se "voit" pas. La question fatale surgissait alors : Quel est votre handicap ? Le mot paraît déjà effrayant pour de nombreuses personnes, alors que dire si on lui ajoute le qualificatif "mental" ou "psychique" ? C'est le tabou absolu. J'essayais alors de rassurer mes interlocuteurs en apportant une réponse la plus concrète et la plus explicite possible.

Malgré ces précautions, les relations avec mon tuteur de stage ont été chaotiques. Il n'était pas évident pour moi de trouver ma place dans la structure, de prendre des initiatives, d'oser demander de l'aide, par crainte de déranger, de mal faire ou d'être jugée. Par conséquent, mon directeur ne parvenait pas à comprendre mes hésitations et mes difficultés lorsque tout lui semblait pourtant évident. J'ai été amenée à me surpasser, allant au-delà de mes capacités jusqu'à l'épuisement, pour être à la hauteur. »

■ Source www.aha-lacharte.org

Sensibiliser aux différents handicaps

La formation des animateurs-accompagnateurs des enfants et jeunes en situation de handicap en accueil de loisirs constitue une dimension importante. C'est pour cette raison que les Francas de Meurthe-et-Moselle organisent régulièrement des formations de trois ou quatre jours ayant pour objectif de sensibiliser aux différents types de handicap.

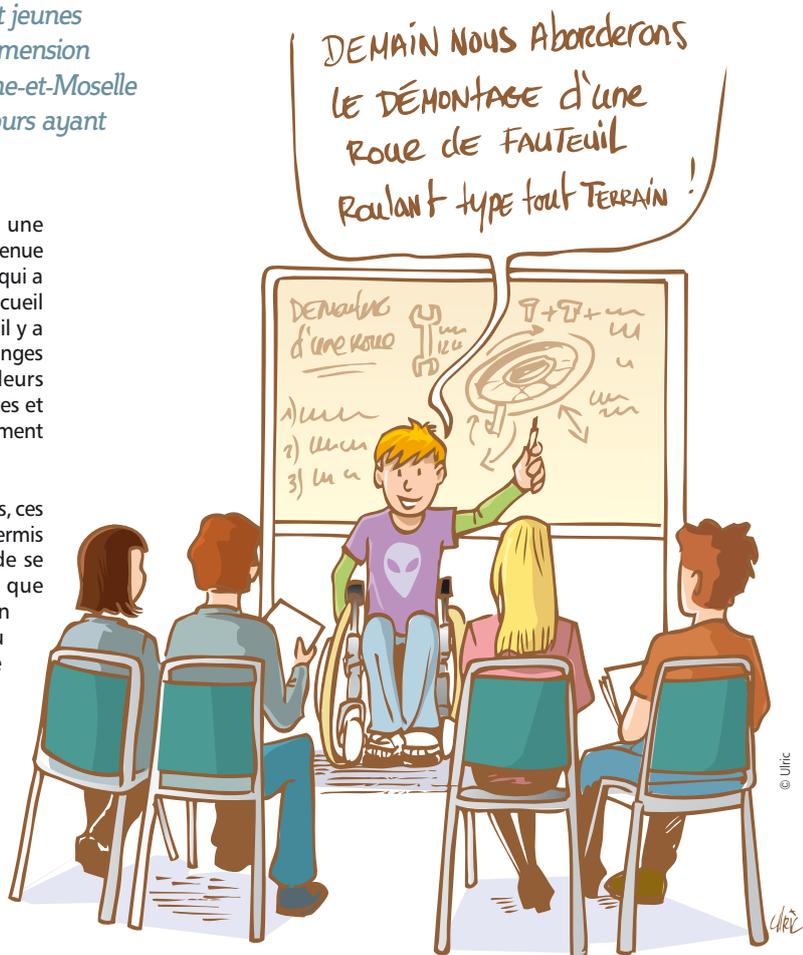
La dernière formation a eu lieu en avril 2012 à Pompey et environ vingt participants y étaient présents. Plusieurs intervenants s'y sont succédés : l'URAPEDA (intégration des sourds et malentendants), Handisport (sports et activités sportives liés aux handicaps physique et visuel), les associations Vivre avec l'autisme (informations sur l'autisme) et les Réverbères (jeux théâtraux autour de la différence).

Il a été demandé aux intervenants de mêler contenus théoriques et mises en situation autour du handicap. Handisport a par exemple proposé un parcours les yeux bandés, l'URAPEDA une initiation à la langue des signes, les Réverbères un jeu autour du regard, et Vivre avec l'autisme une réflexion commune autour du déroulement d'une journée avec un enfant autiste en centre de loisirs. Les participants ont ainsi pu faire le lien avec les centres de loisirs.

En plus de ces intervenants, une animatrice-accompagnatrice est venue témoigner de son expérience, ce qui a donné un exemple concret d'accueil aux personnes présentes. Enfin, il y a eu de nombreux moments d'échanges permettant à tous de donner leurs ressentis. Le partage d'expériences et d'idées constitue, en effet, un moment essentiel de la formation.

D'après les dires des participants, ces trois jours de formation leur ont permis de dédramatiser mais surtout de se sentir rassurés. Il est essentiel que l'accueil des enfants et jeunes en situation de handicap se fasse au sein d'une équipe sensibilisée qui soit en capacité d'anticiper et préparer au mieux cet accueil.

Sandra Fleurantin
Chargée de mission
du projet « accessibilité »,
Les Francas
de Meurthe-et-Moselle (54)



Découvrir et comprendre

En février puis avril 2012, les Francas des Pyrénées-Orientales ont organisé un stage BAFA Petite Enfance, Enfance, Adolescence et situation de handicap. Retour sur une expérience qui sera reconduite en octobre puis novembre, et pour sûr en 2013.

Nous avons choisi d'aborder le handicap en essayant d'être au plus près de la réalité, en mettant les stagiaires en situation d'animation au sein d'une structure d'accueil de loisirs favorisant l'inclusion d'enfants présentant un handicap.

Ce qui a été important pour nous formateurs dans ces moments, ce n'est pas de rendre les stagiaires experts sur ces thématiques, mais de leur apporter des connaissances : théoriques,

techniques et partenariales. Ils ont pu approfondir leurs connaissances sur les différents types de handicap. Cette expérience leur a permis de valoriser leur savoir-faire et d'adapter des activités pour tous les enfants et les jeunes.

L'intérêt d'accueillir des enfants au sein du « milieu ordinaire » a permis d'ouvrir des échanges sur le fait que chacun a des capacités, des difficultés qui lui sont propres. Pour les stagiaires, « l'accueil de loisirs est un espace de socialisation et d'éducation qui doit prendre en compte les différences pour construire le vivre ensemble ». Nous avons proposé cinq projets d'animation chacun avec ses spécificités et thèmes. Les animateurs ont choisi le grand jeu comme fil conducteur des projets sur les différentes structures (maternelle, primaire, préadolescents, adolescents). Les thèmes imposés ou libres pour certains groupes de projets, ont permis d'aborder l'Histoire, l'art, les fonds marins, l'écocitoyenneté tout en prenant en compte la présence d'enfants en situation de handicap.

Une matinée en immersion a permis aux stagiaires de repérer et d'observer le public et ses spécificités, de prendre connaissance du projet pédagogique de la structure, d'échanger avec l'équipe d'animation et de recueillir les attentes de la direction et de l'équipe sur leur projet d'animations à mettre en œuvre sur une autre demi-journée.

Les échanges d'expériences en amont entre les animateurs et les stagiaires ont pu montrer que c'est toute l'équipe qui s'associe à l'accueil d'enfants en situation de handicap, au même titre que le référent, pour que l'accueil ne devienne pas une prise en charge individuelle dans un collectif. C'est une question qui interroge de plus en plus, nous avons pu le voir par l'intérêt porté par les stagiaires à ces temps de sensibilisation. Cette expérience est à renouveler autant pour les enfants, les stagiaires, les équipes d'animation qui les ont accueillis, que pour nous formateurs.

Mathieu Delos
Coordonateur Hand'avant 66
Les Francas Pyrénées-Orientales (66)

L'accueil de loisirs est un espace de socialisation et d'éducation qui doit prendre en compte les différences pour construire le vivre ensemble.

DES CLÉS POUR COMPRENDRE

Le handicap : accueillir la différence



p.10 Le handicap :
son histoire,
la société, la loi...
et moi

p.12 « Grandir ensemble »

p.15 Hand'avant 66
testé et approuvé !

p.16 Éducation spécialisée,
animation :
faire ensemble



Accueillir un enfant « pas comme les autres »,
c'est vivre, penser différemment des situations
toutes simples : préparer une sortie, partir
en vacances, aller chez des amis, dans un
magasin... C'est vivre des joies et des peines
d'une autre dimension : un mot prononcé correctement,
un pas fait sans difficulté, un nouveau geste acquis...

Dans une société qui fait de plus en plus de place
à une certaine normalisation, il y a peu de place pour
celui qui est différent.

Certes, la loi peut aider à la réalisation d'une prise de
conscience sociale en faveur de l'insertion de personnes en
situation de handicap. Mais nous savons aussi que l'évolution
des mentalités prend toujours aussi un certain temps.

L'Autre, peu important ses origines, son mode de vie,
son handicap, se doit d'être perçu comme une source
d'enrichissement. Se confronter à la différence, l'accepter,
c'est aussi dépasser son ignorance et ses peurs.

En tant qu'animateurs, porter et conduire des expériences
humanistes – et plus particulièrement participer à
l'accueil d'enfants et de jeunes en situation de handicap –
nous offre la possibilité de changer le regard porté sur
le handicap. En accompagnant les enfants et adolescents
en situation de handicap à se réaliser, tant physiquement
que psychologiquement, les loisirs participent à leur
épanouissement.

Alors, rendons-leur ce qui leur appartient : qu'ils soient
acteurs de leur intégration ! Ensemble, faisons du centre
de loisirs éducatifs une ouverture vers d'autres possibles.

Ont contribué à ce dossier : Gaby Clouet, Mathieu Delos,
Philippe Lucante, Sandra Minette, Betty Savanier.
Les illustrations des pages 14 et 16 sont extraites du chevalet
réalisé par Les Francas de Loire-Atlantique.



Le handicap : son histoire, la société, la loi... et moi

Il y a une longue histoire des regards que nos sociétés ont portés sur les personnes handicapées avant que la loi de 2005 ne leur garantisse l'accès aux droits fondamentaux ainsi que le plein exercice de leur citoyenneté. Une rétrospective nous permettra de comprendre qu'avant de faire l'objet d'un traitement social, le corps « mal né » ou « abîmé » renvoyait à l'évocation de signes divins. Abandonnés ou utilisés pour susciter la compassion, l'attitude face au handicap était une attitude de fuite ou de fascination.

Au Moyen Âge, l'individu infirme faisait s'interroger les puissants sur les fondements de la société. D'une place de « bouffons » autorisés à se moquer de leurs souverains, ils devinrent les suppôts de cette dite société.

La période de rationalité qui succéda où l'ordre et le désordre devaient être séparés, vit naître les hôtels Dieu, situés sur les itinéraires des pèlerins. Cette attitude charitable fut supplantée par la peur et conduisit à l'enfermement des infirmes et simples d'esprit.

Au XVIII^e siècle, Diderot, un des plus ardents propagateurs des idées philosophiques, écrivit des essais prouvant l'égalité des esprits pourvu qu'on leur consacra suffisamment d'instruction et d'éducation. Valentin Haüy fonda l'institution des jeunes aveugles et imagina des caractères en relief pour permettre aux jeunes de lire. Il fit évoluer le regard de la société en introduisant la notion de curabilité de ceux qu'on traitait de « fous ».



ETYMOLOGIE

On les a appelés fous, infirmes, dégénérés... mais d'où vient le mot « handicapé » ?

C'est au XVI^e siècle, en Grande-Bretagne, que l'expression *hand in cap*, signifiant « main dans le chapeau », donna naissance au mot handicapé. Celle-ci faisait référence à un jeu de troc.

Les joueurs échangeaient des objets personnels en acceptant l'arbitrage d'une tierce personne nommée « handicapeur ». Cette personne était chargée de veiller à l'égalité des chances des protagonistes par la mise en jeu de lots d'égale valeur. Puis, cela donna naissance aux courses à handicap, qui consistaient à attribuer des poids aux chevaux souvent les meilleurs pour égaliser les chances avec d'autres chevaux jugés intrinsèquement moins bons. Paradoxe de l'histoire, l'esprit dans lequel ce mot est né est avant tout égalitaire et en opposition avec les expressions de rejets et de discriminations.

La balle est dans notre camp !

Comment allons-nous faire évoluer nos pratiques pour accueillir ces enfants et jeunes ? Qu'avons-nous gardé en héritage de la période du Moyen Âge, avec ce mélange de rejet et de fascination pour l'autre, celui qui est différent ? Qu'éprouvons-nous à son égard : de la compassion ? de la pitié ? Quel sens donner à ces phrases « remparts » : « On ne peut pas accueillir car on n'est pas formé. On pourrait mal faire, il vaut mieux pour son bien (l'enfant ou le jeune handicapé) que des spécialistes le prennent en charge ».

Je co-animais, dans le cadre des 20 ans de la CIDE, un atelier sur le thème du handicap avec des jeunes d'âge collège. Voici ce que j'ai entendu : « Il faut être gentil avec ceux qui sont handicapés, les aider... » et quelques instants plus tard « Tu m'as traité d'handicapé ! Si je suis handicapé... T'es gogol toi ! ». Les jeunes étaient passés du registre de la compassion raisonnable au registre du rejet passionnel sans recul ni prise de conscience de la transformation de sens donné au terme handicapé ; ce que je ne manquais pas de renvoyer en miroir.

Si les moyens langagiers utilisés par les adultes et les jeunes prennent des formes différentes, il n'en est pas moins vrai que le sens est le même à savoir : l'exclusion.

Les mots intégration, et plus récemment la notion d'inclusion largement utilisée par les anglo-saxons, sont des termes fréquemment employés mais ils ne relèvent pas du même processus. Dans le premier cas, c'est à l'enfant ou au jeune de s'adapter à la structure qui l'accueille. Dans la notion d'inclusion, c'est la structure qui doit fournir aux jeunes les moyens de sa participation pleine et entière au contexte ambiant. On ne part plus de l'individu mais de l'œuvre organisationnelle. ➔

En 1790, le principe du devoir d'assistance par la Nation est affirmé devant l'assemblée constituante. Enfin, la collectivité reconnaît sa responsabilité par rapport au champ du handicap en partie grâce aux mutilés de la guerre 14-18, aux accidentés, victimes de l'ère industrielle, aux individus touchés par la tuberculose due aux mauvaises conditions de vie.

La loi 1901, permettant à tout groupe de personnes voulant se réunir d'avoir un statut juridique, vit naître un grand nombre d'associations représentant les personnes handicapées. Elles constituèrent un vecteur important de changement et de médiation. Ces associations ont joué un rôle indéniable dans l'élaboration des lois 1975 « en faveur des personnes handicapées » et plus récemment, pour la loi 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Le XX^e siècle et ses évolutions

« La déficience n'est jamais qu'en situation » affirmait Henri-Jacques Stiker, spécialiste de l'histoire et de l'anthropologie de l'infirmité. La notion de handicap a beaucoup évolué entre 1945 et 1975 puis jusqu'à nos jours. Si l'approche s'effectuait essentiellement par la déficience, c'étaient les conséquences de cette dernière qui étaient compensées. L'expression « personnes en situation de handicap » exprime plus nettement l'interaction entre les facteurs individuels et les facteurs sociaux, culturels, environnementaux.

En ce qui concerne le champ des loisirs, nous pouvons aisément illustrer cette expression par la présence d'enfants ou de jeunes au sein de nos activités de loisirs, parfois reconnus handicapés par la MDPH parce qu'ils sont scolarisés en CLIS¹ ou bénéficient de service de soins ou d'AVS², sans que nous en ayons été informés, sans même que nous le soupçonnions ! Ces enfants sont peut-être un peu plus lents que d'autres, à moins qu'ils ne soient rêveurs ou tout simplement pas concernés. Ceci dit, dans le contexte scolaire, ils sont comptabilisés comme handicapés et rejoignent la cohorte des 201 000 jeunes repérés parmi les 300 000 jeunes handicapés de France. Nommer le handicap le ferait-il alors exister ?

Nul ne peut ignorer la loi... 2005 !

La loi 2005 dépasse les notions d'aide sociale, d'assistance, d'exception pour introduire les notions de droit commun, d'obligations républicaine et démocratique. La question de la prise en charge du handicap est avant tout une question de solidarité nationale. C'est un problème politique et éthique qui doit se traduire par un système de répartition et non un système de contribution privée. Pour reprendre les anciens latins : tout homme doit se sentir *in solidum*, c'est-à-dire partager ses moyens avec ceux qui en ont moins, précise Henri-Jacques Sticker.

Le handicap est partout. Il ne connaît aucune discrimination de genre (moteur, sensoriel, mental), de sexe (hommes et femmes), d'origine (génétique, congénitale, accidentelle...), d'âge (enfants, adolescents, adultes, seniors...), de localisation (villes ou campagnes). Il peut être évolutif dans un sens ou un autre. Il est unique en fonction de la personne, son histoire. Nous pouvons tous, à un moment de notre existence, nous retrouver en dehors de la norme du groupe dans lequel nous vivons et, de ce fait, nous sentir « handicapés ». Si je prends par exemple l'expérience des voyages à l'étranger où nous ne comprenons pas la langue et inversement, où nous ne nous faisons pas comprendre, que ressentons-nous ? Et que vivent ceux qui portent des lunettes lorsqu'elles sont cassées ou oubliées ? Ces situations même temporaires nous mettent déjà dans le processus du handicap avec ce qu'il recèle en termes d'incompréhension, de perte de repères, de dépendance, de mise à l'écart.



© iStock

“ L'expression « personnes en situation de handicap » exprime plus nettement l'interaction entre les facteurs individuels et les facteurs sociaux, culturels, environnementaux. ”

1 – CLIS : Classe d'Inclusion Scolaire
2 – AVS : Auxiliaire de Vie Scolaire



Nous pouvons imaginer plusieurs leviers pour appréhender cette transformation des liens sociaux au sein de nos collectifs d'animation.

D'abord au niveau des équipes elles-mêmes : comment allons-nous penser des temps de parole pour dire ses préjugés, exprimer ses appréhensions ? Pour que du temps soit consacré à la compréhension des liens de communication entre l'enfant et les adultes ou les autres enfants ? Nos peurs ne sont pas identiques. Ce qui est possible pour les uns ne l'est pas forcément pour l'autre. On pourrait ainsi concevoir qu'un animateur soit plus à l'aise à accompagner un jeune ayant un handicap moteur qu'un handicap intellectuel qui le désarçonne. Nos équipes sont suffisamment riches d'individualités pour qu'il y ait une réponse adéquate apportée à chaque enfant singulier.

Ensuite au niveau des familles. La notion de coéducation prend tout son sens quand nous accueillons un enfant en situation de handicap. Les parents sont la meilleure source de compréhension du fonctionnement de leur enfant. Peut-être nous faut-il apprendre à leur poser les « bonnes » questions pour être en mesure de mieux comprendre la personnalité de leur enfant. Eux seuls peuvent nous communiquer les liens avec les soignants... et encore faudra-t-il nous interroger sur ce qu'il est nécessaire d'apprendre d'eux et ce qui est différent de ce que peut nous dire ou nous montrer la famille. Quelle inquiétude latente voulons-nous combler en les rencontrant ? L'enfant a-t-il le droit d'être autre dans ses différents lieux de vie ? Qu'allons-nous faire de ce que l'on va apprendre de sa maladie ou de son handicap et qui risque de changer notre regard ? Il nous faudra aussi prendre en compte ce qui dans notre questionnement réactive l'annonce du handicap à la famille ou nous positionne dans le champ institutionnel de la MDPH³, qui n'est pas de notre compétence. Nous avons à trouver notre propre démarche ni dans l'indifférence et la banalisation, ni dans l'inquisition et l'instrumentalisation, mais bien dans un objectif d'apprentissage à la socialisation d'un collectif d'enfants.

Enfin, un autre levier est possible dans notre capacité à poser un cadre librement contractualisé. C'est là qu'entrent en jeu les différents partenaires que sont les organisateurs, l'équipe d'animation, la famille, l'enfant ou le jeune, pour qu'ensemble les conditions d'accueil soient posées afin que chacun, de sa place, se sente rassuré d'abord, reconnu ensuite et entendu. C'est là aussi que le « tout est possible » est imaginable... Il n'y a pas de modèle d'accueil car les paramètres, qu'ils soient humains, matériels, temporels, sont uniques à chaque situation. À l'image de ce qui se passe dans le contexte scolaire, autorisons-nous à inventer différentes modalités d'accueil qui peuvent aller d'une heure à un accueil à temps plein accompagné ou non par un animateur référent mais aussi à une pause dans l'accueil, à une dérogation par rapport aux règles d'âge, d'inscriptions...

Jeu de mots ; jeu de maux

Des mots porteurs de sens, blessants parfois... Infirmes, handicapés, enfant handicapé, enfant en situation de handicap, ont été utilisés au fil du temps et des enjeux sociétaux. Mais si nous devions en choisir un seul, ma préférence serait au mot « enfant particulier », partant du principe que chaque enfant est particulier et que ce qui sert à l'un bénéficie aussi à l'autre. Au modèle caritatif, médical, social, fondé sur les droits, inscrivons pleinement notre action dans un modèle de société humaniste qui s'intéresse davantage à la personne, qu'elle soit différente de par ses potentialités, son physique, sa culture... à la personne sur son lieu de vie, à la personne non pas à part mais à part entière.

■ **Gaby Clouet**

Les Francas des Pays de la Loire

3 – MDPH : Maison départementale des Personnes handicapées sous l'égide du Conseil Général

TEMOIGNAGE

L'accueil, côté coulisses

Philippe Lucante, animateur et formateur aux Francas des Landes, est allé interviewer Christophe Sauvaud, directeur du centre de loisirs d'Aire-sur-Adour, géré par l'association ALALE (association laïque des accueils de loisirs éducatifs), pour recueillir le témoignage d'une équipe accueillant des enfants en situation de handicap.



Philippe Lucante : quand as-tu accueilli et monté pour la première fois un projet d'accueil concernant les enfants en situation de handicap dans les accueils collectifs de mineurs ou en séjour de vacances ?

Christophe Sauvaud : mon premier projet c'était il y a environ une vingtaine d'années. J'étais animateur à l'époque, et dans le centre de loisirs nous avions accueilli un enfant déficient auditif

appareillé. Cela nous a permis de nous positionner et de réfléchir à cet accueil. La grande question était comment une équipe d'animation pouvait l'intégrer dans la structure et comment les autres enfants pouvaient aussi l'amener à jouer, d'autant plus qu'à l'époque les enfants en situation de handicap n'étaient pas scolarisés dans les écoles « normales ». C'était une des premières fois que l'on accueillait un enfant en centre de loisirs : on était dans le cadre de champs expérimentaux et c'est ce qui était très intéressant.

Depuis cela a évolué, notamment depuis 2005-2006, où sur les centres de loisirs on les accueille plus régulièrement. On a vraiment réfléchi et avancé sur ces projets d'accueil et d'intégration d'enfants différents. Cela commence au moment de l'inscription de l'enfant, avec le PPS ou PAI. Souvent les familles ne savent pas ce que cela veut dire. Donc on leur demande s'il y a un projet d'accueil particulier à l'école, une assistance ou une personne supplémentaire qui l'aide dans les apprentissages, s'il y a une réunion entre les professeurs et les familles par rapport à un soin et ainsi de suite... Cela commence déjà plus à leur « parler » et on peut engager la conversation avec eux. On leur dit que nous pouvons accueillir les enfants en situation de handicap, et qu'il serait intéressant que nous puissions avoir accès au Projet personnalisé de scolarisation (PPS) ou au Projet d'accueil individualisé (PAI).

En échangeant, on glane des informations, on rencontre les enseignants. Une fois que les familles nous ramènent le dossier d'inscription, on leur dit comment cela va s'organiser dans le centre de loisirs. On les interroge sur leurs attentes afin de bâtir le projet autour de cela. On leur explique que nous n'avons pas les mêmes missions que l'école, que nous n'apprenons pas à lire ou à écrire par exemple, mais que notre but est d'apprendre d'autres notions comme la vie en collectivité, le partage, la solidarité...

Ensuite, nous discutons longuement avec les animateurs sans nommer le handicap, afin qu'il n'y ait pas de fausse définition donnée ou interprétée. On explique ce qu'il a, les difficultés qu'il peut rencontrer et celles qu'il peut donner dans le groupe, afin que les animateurs puissent adapter les activités en fonction du handicap.

On se rencontre tout au long du séjour pour faire le point et à l'issue du séjour, on rencontre à nouveau la famille pour faire le bilan.

Ph. L. : Dans ce que tu nous dis, j'entends non plus une verbalisation médicale du handicap mais plutôt une appréhension en termes de capacités à faire ou à ne pas savoir faire, c'est bien ça ?

Ch. S. : oui, c'est totalement ça ! Parce que c'est plus simple de penser « capacité à faire », « à être ». Parce que cela peut faire peur aussi. Nous avons de jeunes animateurs et cela peut être compliqué. Dès que l'on verbalise médicalement le handicap, cela peut catégoriser l'enfant, et de fait le placer dans un système d'exclusion. En tant qu'équipe de direction, nous sommes très attentifs, notamment en début de séjour, et observons la vie du groupe afin de pouvoir aider ces jeunes animateurs à gérer les enfants et faire leurs animations et projets d'animations en prenant en compte tous leurs objectifs. Parce qu'avec ce qui a été dit entre les équipes de soins, les familles, l'école... l'enfant n'a pas forcément le même comportement non plus.

Cela permet aussi de se questionner sur notre propre pratique, sur ce que l'on peut proposer aux enfants et comment on peut le proposer. Souvent les jeunes animateurs imaginent des activités très intéressantes, mais pas forcément adaptées à l'âge de l'enfant par exemple. Du fait qu'il y ait un enfant déficient, on s'interroge sur comment on va lui présenter l'activité. Du coup, cela induit de se questionner sur comment on va l'amener aux autres aussi, et donc devoir l'adapter finalement pour tous. Il y a un vrai acte éducatif derrière. ■

« Grandir ensemble »

Être organisateur depuis plusieurs décennies, c'est avoir le privilège de voir évoluer un certain nombre d'enfants qui pour certains deviennent animateurs voire organisateurs à leur tour. Si beaucoup ont fait un parcours sans histoire, d'autres se sont singularisés.



Corentin a une place particulière dans mes souvenirs. Il a fait son entrée au centre de loisirs de l'Erdurière à quatre ans, petit blondinet hurlant dans la salle de restaurant, indifférent aux autres. Dans quelques jours, il va partir avec d'autres adolescents vivre un camp à Zorgho au Burkina Faso... Il a maintenant seize ans.

Nous nous sommes donnés rendez-vous à l'Amicale Laïque de Couëron Centre quelques jours avant son départ en compagnie de ses parents, François et Nadine, pour retracer son parcours au sein de nos activités de loisirs. « Cela ne me gêne pas de raconter mon histoire car je sais qui je suis maintenant... », a affirmé Corentin quand je lui ai parlé de la finalité de notre entretien pour la revue *Camaraderie*. « Corentin, à quatre ans, ne mangeait pas, n'aimait pas la foule, ne faisait que ce qui lui faisait plaisir. Les médecins avaient posé le diagnostic d'un enfant à traits autistiques et nous avaient conseillé de le garder à la maison et d'éviter les changements », explique François. Comment est-il arrivé alors au centre de loisirs ? « Corentin était scolarisé et un jour, j'ai dit à son enseignante que c'était dommage qu'il n'aille pas au centre de loisirs comme son frère Marian », confie Nadine.

L'enseignante a alors pris contact avec les organisateurs et, en accord avec la famille, l'Amicale Laïque de Couëron Centre a embauché un animateur référent pour accompagner Corentin. « C'était l'époque du craquant : frites, cordon-bleu et biberon... Voilà ce que mangeait Corentin ! Cela nous faisait du bien de savoir qu'on pouvait laisser notre enfant là ! J'avais peur au moment du repas car je savais qu'il ne mangeait pas. Un jour, j'ai fait une bourde : j'avais apporté un repas de la maison. Le directeur m'a fait comprendre que ce n'était pas possible pour des raisons d'hygiène. Il n'y avait pas que le pas manger... il y avait aussi le tenir à table ! Je faisais confiance aux animateurs et décrivais ses traits de caractère et sa compréhension », explique Nadine.

Corentin a bénéficié pendant quatre ans d'un animateur référent. Il est resté une année de plus au centre de loisirs maternel ainsi qu'au centre de loisirs primaire avant d'intégrer les mini-camps puis les camps. C'est ainsi que d'aménagements en dérogations, le parcours de Corentin dans les structures de loisirs s'est peu à peu normalisé.

« On en a bavé pendant les six premières années car Corentin ne parlait pas non plus... Les premières fois étaient difficiles pour tout : le cinéma, la piscine... Quand la nourrice a refusé d'accueillir Corentin, on a compris que le parcours allait être laborieux ! Il a parlé à l'âge de six ans. Les choses ont changé à la naissance de son petit frère », se souvient François.

Et Corentin, quels souvenirs conserve-t-il des centres de loisirs ?

« Le contact avec les autres enfants n'est pas venu tout seul. J'ai toujours eu peur de me faire juger, de me faire rejeter surtout depuis le primaire. C'est là que j'ai vu les autres

Le groupe de jeunes de l'Amicale laïque de Couëron à Zorgho, en août 2012.





Des ados à Zorgho

Suite à la participation à un séminaire avec les Francas et Solidarité Laïque à Dakar, un projet de camp solidaire s'est mis en place au sein de l'Amicale Laïque de Couëron Centre (Loire-Atlantique).

À partir de septembre 2010, un groupe de quinze jeunes adolescents (14-17 ans) se sont réunis régulièrement pour préparer le séjour ayant eu lieu du 7 au 27 août 2012 dans la ville de Zorgho au Burkina Faso. Les jeunes, accompagnés de quatre encadrants, ont mis en place différentes activités de solidarité, en lien avec les jeunes burkinabés, dans le but de créer du lien interculturel. Les projets sont : la « redynamisation » d'une ludothèque déjà existante, la fabrication de jeux en bois, l'initiation et la formation de jeunes formateurs à l'informatique ainsi que la rénovation d'une salle de la Maison de la Femme, lieu d'hébergement du groupe de jeunes lors du séjour.

EXPÉRIENCE

aller vers d'autres classes (NDLR : Corentin a été scolarisé en CLIS¹ puis en ULIS²). Cette peur disparaît de plus en plus en loisirs. Je peux me faire des amis. Je leur fais des aveux. Je parle de mon handicap... J'ai un statut de handicap. J'ai adoré les mini-camps comme pas possible ! La première semaine, je me posais des questions : si ça allait bien se passer, si on allait bien manger (la nourriture est devenue importante !).

« Et le camp au Burkina que tu prépares depuis deux ans, comment le vis-tu ? », lui ai-je demandé. « On se connaît tous depuis le camp France. Parfois, je me sens inutile au niveau de l'autofinancement. Je me sens un peu perdu, je loupe des réunions... » « Tu te sens perdu ? » « Mes premiers autofinancements... J'avais pas compris ce principe-là, j'avais pas envie de le faire ! » Mais son père d'ajouter : « Oui, mais tu es devenu le meilleur ! Le jour où tu as vendu cent viennoiseries un dimanche matin ! » (NDLR : Corentin avait démarché la maison de retraite et la caserne des pompiers !!!) « Au fond de moi, je devais le faire. Pour bien participer, je rattrape la faute. Quand on connaît, on regarde de l'intérieur. Les jugements font partie de la différence. Il faut donner une bonne image de soi. » Comme le fait de porter un chapeau ? « J'aime plus les casquettes, on m'a dit que cela m'allait bien le chapeau. Batman a son propre logo. Les rois de France ont leur personnalité, je m'intéresse à l'histoire », répond Corentin.

1 - CLIS : Classe d'inclusion scolaire (école primaire)

2 - ULIS : Unité localisée d'inclusion scolaire (collège et lycée)

Enfin, je lui demande : « Comment te sens-tu avant de partir en Afrique ? »

« L'an passé, le camp au Portugal m'avait impressionné par rapport à la culture, même si c'était difficile de trouver la baguette de pain ! J'ai envie de partir à l'étranger ; tout type de voyage m'intéresse. »

Et plus tard, devenir animateur ?

« Cela ne m'intéresse pas car j'ai peur du jugement. Je ne peux pas travailler avec les enfants, les animateurs. Je suis en formation horticulture, j'aime les chevaux... Les chevaux ne jugent pas. Dans le monde des hommes, il y a le jugement, et c'est de la discrimination. La moquerie, c'est quelque chose d'horrible. On n'a pas besoin d'être noir ou musulman pour subir de la discrimination. J'ai un statut d'handicap. Je le dis haut et fort ! »

L'occasion aussi pour François et Nadine, ses parents, de faire passer un message : « Les parents ont besoin d'information pour savoir qu'ils peuvent mettre leur enfant dans des structures de loisirs. Financièrement, c'est compliqué, car souvent un des deux parents doit rester à la maison et c'est une perte de salaire importante. »

Un autre regard

Ce portrait de Corentin ne serait pas complet sans le regard des encadrants du camp Zorgho qui le connaissent depuis plusieurs années.

Pol, Samuel, en quoi remarquez-vous que Corentin est un adolescent handicapé ?

Samuel : « Il a une façon de faire plus lente... Mais c'est parce qu'on m'a dit qu'il était handicapé. »

Pol : « Lors du premier camp en France, il avait un copain... Maintenant, il s'en est détaché et parle avec tous les autres. On lui demandait où il allait à l'école. Il expliquait, les autres le comprenaient. »

Samuel : « Il a une autre façon de voir les choses, plus franche. Il dit ce qu'il pense alors que les autres n'osent pas et c'est un atout. »

Aurez-vous des points de vigilance particuliers à son égard en Afrique ?

Samuel : « Non, moins sur lui que sur d'autres jeunes. Il ira facilement vers les Zorgholais. Il vivra les choses plus à fond que certains. Il est handicapé parce qu'on nous l'a dit. On le voit comme un jeune, comme les autres. Il a un humour particulier, une façon particulière de parler. C'est sa personnalité d'aujourd'hui. »

Pol : « Il est conscient, sait exprimer ses craintes, ses attentes mieux que d'autres jeunes. »

L'imaginerez-vous animateur ?

Pol : « Quand il y a des temps d'animation, il va vers les enfants. Il aura une façon particulière. »

Vous dites souvent particulier...

Samuel : « Il n'est pas handicapé, il est particulier... oui, ce mot le résume bien ! »

Bien sûr, l'évolution de Corentin et la structuration de sa personnalité sont le fruit de ses potentialités d'abord, et de l'investissement de sa famille et des soins dont il a bénéficié dans le domaine de la pédopsychiatrie ensuite. Mais nul doute aussi que les expériences vécues dans le domaine des loisirs lui ont permis de s'essayer dans sa relation à l'autre, de se socialiser dans un cadre sécurisant, bienveillant... et ont aussi contribué à son intégration dans son quartier, sa ville ! Nul doute enfin que les copains de Corentin dans ces activités de loisirs ont appris à accepter une autre façon de s'exprimer, de voir le monde pour grandir ensemble.

Gaby Clouet

Présidente de l'Amicale Laïque de Couëron Centre



“ Dans le monde des hommes, il y a le jugement, et c'est de la discrimination. La moquerie, c'est quelque chose d'horrible. On n'a pas besoin d'être noir ou musulman pour subir de la discrimination. J'ai un statut d'handicap. Je le dis haut et fort ! ”



© Francas 66

Hand'avant 66 testé et approuvé !



EN BREF

La Charte de déontologie pour l'accueil des personnes handicapées dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées a été créée en 1997 à l'initiative de la Jeunesse au Plein air et de 15 autres organisations, dont les Francas. Elle compte aujourd'hui 103 signataires (structures, organisateurs, communes...) et les engage à favoriser les projets d'intégration des personnes en situation de handicap sur les lieux de vacances et loisirs. Respecter le projet d'intégration, assurer aux équipes une formation, informer tout intervenant que l'organisme est signataire de la charte, coopérer avec la personne en situation de handicap pour construire son projet, afficher la charte dans les locaux, sont des préoccupations au centre de ce document.
En savoir plus : www.jpa.asso.fr
rubrique : Nos actions/
Handicap/Comité de suivi de la Charte

Hand'avant 66, c'est la parfaite illustration d'une dynamique départementale et de la mobilisation d'un réseau portés par une même volonté : offrir un accueil de qualité aux mineurs en situation de handicap.

Les vacances, et plus encore les loisirs, constituent une rupture, un changement d'habitudes, de rythmes de vie. Elles constituent aussi un « espace temporel » favorisant les rencontres, les regards différents. La personne en situation de handicap, comme tout un chacun, doit profiter de ses vacances en tenant compte de ses besoins dans un environnement adapté mais non spécifique à l'accueil de personnes en situation de handicap.

Dans les accueils de loisirs, l'enfant en situation de handicap s'inscrit dans une démarche éducative visant l'apprentissage de la solidarité, de l'autonomie, du vivre ensemble et de la citoyenneté à travers le jeu et la vie collective. Pour que l'inclusion de la personne en situation de handicap soit satisfaisante pour elle, sa famille et l'équipe accueillante, humainement et matériellement, une coopération est nécessaire à la préparation de ses vacances.

Depuis 1998, les Francas des Pyrénées-Orientales coordonnent un dispositif d'accueil des enfants en situation de handicap. En 2011, l'association parentale Mireille Bonnet et les Francas du département ont choisi d'unir leurs compétences au sein d'un service commun « Hand'avant 66 », afin de favoriser un accueil de qualité pour les mineurs en situation de handicap dans un lieu d'accueil collectif de la petite enfance ou de loisirs des Pyrénées-Orientales. Ce dispositif départemental est soutenu par la Direction départementale de la cohésion sociale, la Caisse d'allocations familiales, le Conseil général, la Mutualité sociale agricole Grand Sud et la ville de Perpignan.

Hand'avant 66 est un service gratuit en direction des parents, des professionnels et des gestionnaires favorisant la continuité éducative entre ces divers acteurs concernés par le Projet d'inclusion et d'accueil de mineurs (PIAM). La mise en relation de tous les professionnels par le biais de deux coordinateurs permet d'assurer une complémentarité dans la prise en charge et une réflexion au service du projet de l'enfant ou du jeune. Le travail sur la continuité éducative favorise les liens entre les structures d'accueil spécialisées et collectives non spécialisées (EAJE, ALSH, CAMSP, CMP, SESSAD, IME, hôpital de jour, école, professionnels indépendants...).

C'est au travers d'échanges formalisés que chacun peut exprimer ses attentes et ses besoins. La famille a autant besoin que l'équipe d'être rassurée quant aux conditions de mise en œuvre de cet accueil. Les désirs et besoins de l'enfant définissent le type et la nature du PIAM à mettre en place. Ce projet repose sur un principe fondamental qui est d'accueillir cet enfant comme tout autre en prenant en compte ses besoins spécifiques, en le plaçant au centre de son projet. Ce n'est pas l'enfant qui s'adapte au fonctionnement de l'accueil de loisirs mais la structure qui, par des modalités, s'adapte à l'enfant en se basant sur ses désirs et ses capacités pour répondre à la réglementation.

Les coordinateurs Hand'avant 66 souhaitent que l'échange interprofessionnel et la dynamique collective sur la question du handicap permettent un travail en partenariat avec l'accord des parents et les professionnels impliqués dans le projet PIAM. L'adaptation progressive des professionnels quant à leurs pratiques et à leurs fonctionnements doit répondre au mieux aux attentes de l'enfant dans un milieu non spécialisé, tout en prenant en compte des craintes, des difficultés, que le handicap peut générer. La mobilisation de tous les acteurs de l'éducation doit contribuer à l'amélioration d'une politique éducative locale centrée sur l'accessibilité pour tous les enfants à des loisirs. Les gestionnaires de structures, communes et associations se sont engagés en signant la Charte de déontologie pour l'accueil des personnes handicapées dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées, qui préconise des recommandations en faveur de l'inclusion de ces enfants (voir En bref).

Aujourd'hui, c'est tout un réseau qui est mobilisé et engagé, mais il reste encore à le développer pour rendre accessibles les loisirs proposés par les services enfance et jeunesse à tous les enfants sur leur territoire de vie.

Mathieu Delos
Coordinateur Hand'avant 66
Les Francas des Pyrénées-Orientales



© Francas 66

Éducation spécialisée, animation : faire ensemble

Notre structure est un centre de loisirs associé à l'école (CLAE) élémentaire, fonctionnant toute l'année et géré par l'association départementale des Francas de Haute-Garonne depuis quatre ans. Nous accueillons 250 enfants, dont 26 dépendent de l'Institut médico-pédagogique (IMP). Ainsi, avec l'école, nous contribuons quotidiennement à leur éducation.

Un de nos premiers constats a été que, même si les enfants en situation de handicap avaient leur place au CLAE et étaient bien pris en compte par les animateurs, toutes les décisions concernant les enfants émanaient de l'IMP, non du CLAE. De plus, la question du handicap n'était pas intégrée dans le projet pédagogique du centre.

De son côté, l'IMP considérait déjà le CLAE comme un acteur éducatif important. Beaucoup de choses étaient faites pour l'inclusion de tous les enfants dans les diverses activités, mais il manquait un travail commun, animateurs et éducateurs, reflétant notre complémentarité.

Ce même constat ayant été fait par la directrice de l'IMP, nous avons décidé de « faire ensemble » pour pallier cette carence. Et privilégier la communication.

Un bilan quotidien

D'abord, une réunion quotidienne de cinq minutes, après le temps du midi, a été instaurée entre les seize animateurs et les deux éducatrices spécialisées, permettant un bilan des difficultés rencontrées. Grâce à ce bilan, les éducatrices ont une meilleure connaissance des activités des enfants, de leurs difficultés et de leurs réussites en milieu non spécialisé. De leur côté, les animateurs profitent des expériences évoquées pour enrichir leur regard sur les situations rencontrées. Ensuite, la directrice de l'IMP me remet par écrit les informations utiles concernant chaque enfant, afin que je puisse, avec les animateurs, mieux analyser les situations.

La programmation de temps de réflexion

L'inclusion des enfants en situation de handicap a été une des priorités de notre projet pédagogique. Nous avons décidé une réunion mensuelle regroupant les équipes IMP et CLAE, où chacun décrit les situations problématiques auxquelles il a été confronté. Lors de ces réunions d'une heure et demie, nous analysons les situations. Ainsi, nous avons pris des décisions ensemble et contribué à améliorer l'accompagnement des enfants. Une de nos premières décisions a été de mettre une étape intermédiaire avant d'accompagner l'enfant à l'IMP en cas de crise : l'animateur fait appel à une éducatrice afin de régler la situation, sur place, au CLAE et d'affirmer le positionnement de l'animateur.

Nous avons également constaté que les animateurs avaient tendance à changer les règles de vie par rapport au handicap des enfants alors qu'au nom de la dignité, ces règles sont les mêmes pour tous (on ne se roule pas par terre dans un hall d'accueil). Les méthodes ou les moyens pour y parvenir peuvent être différents mais les règles ne changent pas. Il vaudra mieux sanctionner l'enfant plutôt que de permettre cette attitude.

La connaissance des enfants

Nous échangeons systématiquement des informations utiles afin de mieux comprendre la réaction des enfants : évolution dans la maladie, perte de capacité, événement susceptible d'avoir des conséquences émotionnelles... Grâce à ces connaissances, les animateurs sont mieux préparés

“
Il manquait un travail commun, animateurs et éducateurs, reflétant notre complémentarité.”

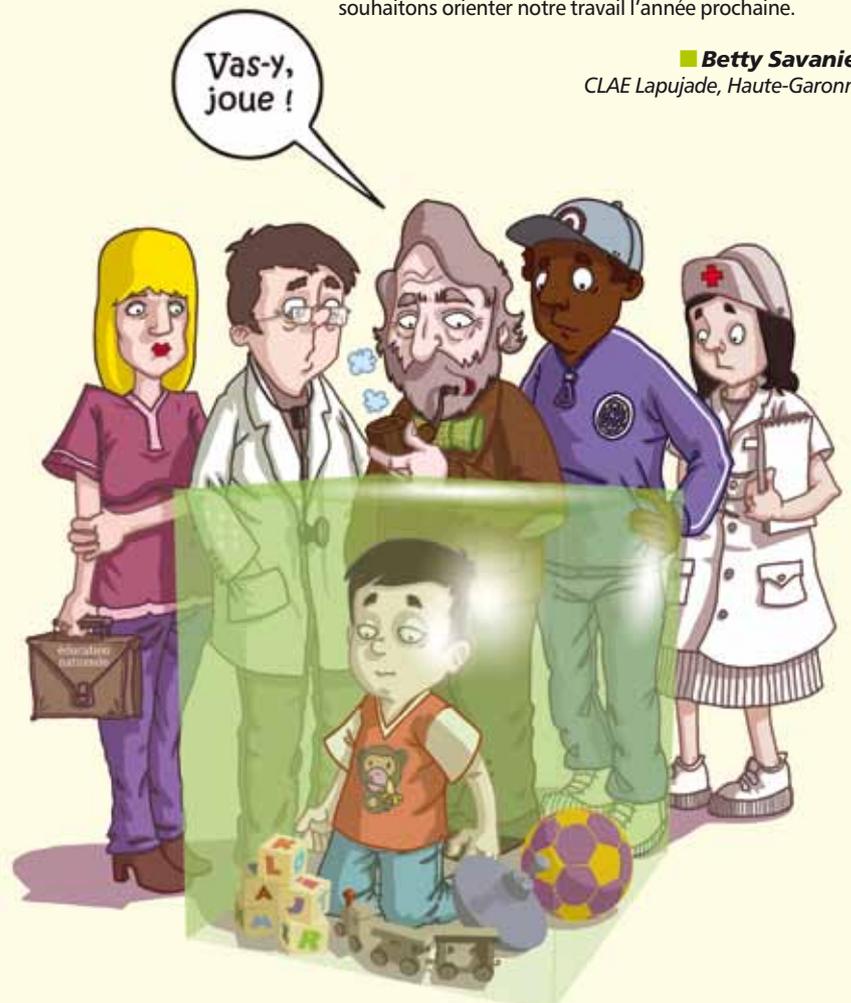
pour dénouer seuls certaines situations. Par exemple, en apprenant qu'un enfant a perdu des capacités mentales suite à une crise survenue pendant le week-end, l'animateur ne pensera pas que l'enfant le défie mais qu'il n'est pas en capacité de réagir, comme d'habitude, aux consignes. En fin d'année scolaire, certains enfants apprennent qu'ils vont quitter l'IMP l'année suivante et cela peut provoquer des angoisses. L'animateur sera alors plus attentif et à l'écoute.

« Faire ensemble » nous a permis d'évoluer de façon positive. En effet, plus d'enfants sont intégrés dans les activités du CLAE. Plus de projets communs sont mis en place, les enfants disposent d'un meilleur accompagnement et nous avons moins besoin de recourir à l'aide des éducateurs.

Depuis huit mois, un atelier d'expression corporelle animé par une animatrice et une éducatrice, est en place. Cet atelier compte huit enfants de l'IMP et treize de l'école. Les enfants s'entraident et se tolèrent car ils se connaissent mieux, et nous voudrions développer cette mixité dans les ateliers. C'est donc sur l'axe des projets ou ateliers communs que nous souhaitons orienter notre travail l'année prochaine.

■ Betty Savanier

CLAE Lapujade, Haute-Garonne



ON EN PARLE ENCORE

Loto des saveurs, loto des odeurs, jeu du cri des animaux, Uno en braille, balles sonores, dominos et autres livres tactiles... Ils sont nombreux les outils et astuces disponibles pour aider les animateurs à initier une démarche pédagogique et accompagner la découverte par les enfants et les adolescents d'un Autre différent. En voici un florilège non exhaustif.



Jeu Les handispensables

Le jeu *Les handispensables* est basé sur un processus pédagogique conçu pour enrichir ses connaissances sur les handicaps et développer de nouvelles attitudes. Un outil ludique approchant tous les handicaps : physiques, visuels, auditifs, mentaux, cognitifs, psychiques, invisibles, ou troubles de santé invalidants. Un jeu pratique à jouer seul ou en famille, entre amis, en voiture, sur la plage, en centre de

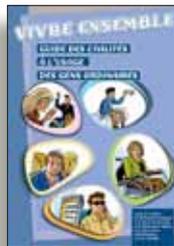
loisirs, à l'école... à partir de dix ans.

<http://leshandispensables.com>

Guide des civilités à l'usage des gens ordinaires

Comment accueillir et échanger avec une personne atteinte de handicap moteur ? Comment être attentif aux difficultés rencontrées par celles atteintes de handicap visuel, auditif ou mental ? Réponses dans le *Guide des civilités à l'usage des gens ordinaires*, édité par le ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Le *Guide des civilités à l'usage des gens ordinaires* répond à beaucoup de questions que chacun se pose dans sa relation quotidienne avec les personnes en situation de handicap : à l'école, au bureau, dans les transports en commun... Ce document très pédagogique explique les obstacles rencontrés pour les différents types de handicap et donne des conseils avisés pour bien communiquer. Une invitation à mieux échanger avec l'Autre, en respectant les différences de chacun.

Disponible en téléchargement sur Internet.



Le chevalet Francas, c'est quoi ?



C'est un outil de réflexion pour les équipes et les organisateurs locaux d'activités qui accueillent des enfants et des jeunes en situation de handicap. Composé d'un chevalet et d'un jeu d'affiches, c'est un outil support au débat. Par des situations volontairement caricaturales, il permet de prendre de la distance et de réfléchir aux

modalités d'accueil de ces enfants et adolescents adaptées à notre propre structure.

Parmi les thèmes abordés : le cadre réglementaire, le projet éducatif, l'accueil et l'inscription, les partenariats, la vie quotidienne, l'inclusion, la relation aux parents, la place des animateurs en situation de handicap...

Pour en savoir plus : www.francas.asso.fr

Catherine Gageot, cgageot@francas.asso.fr

Éditions d'un monde à l'autre, association Grandir d'un monde à l'autre

Ces éditions ont été créées en 2005 pour faire connaître des auteurs écrivant autrement sur la différence en général et le handicap en particulier. Le choix éditorial est guidé par le souhait de faire réfléchir les lecteurs sur les notions



de différence, de norme, de regard porté sur l'Autre et plus globalement de « vivre ensemble ».

Des romans, des récits, des albums jeunesse mais aussi des films qui permettent d'aborder en équipe, avec les enfants et leurs familles, la différence.

www.mondealautre.fr



Le p'tit truc en plus

Comment faire en camping la nuit pour répondre à un besoin individuel sans perturber le collectif ? Il suffit juste d'une ficelle ! Une ficelle qui relie la main du jeune à besoin particulier (par exemple se lever la nuit afin d'aller aux toilettes) à celle de l'animateur de veille, qui peut ainsi avoir un accompagnement individuel sans réveiller tout le camping et permettre au jeune non valide de vivre la collectivité dans les mêmes conditions que les autres ! Il fallait juste y penser !

Changeons les regards



La commission solidarité du Conseil communal des jeunes de Poitiers (86) a créé le clip *Changeons les regards* afin de sensibiliser sur le handicap. À la suite de cette action, les jeunes conseillers ont organisé La course pour changer les regards.

Les jeunes élus étaient très sensibles à la solidarité et au handicap. Par ailleurs, deux membres de la commission solidarité sont lourdement handicapés. Ils ont souhaité à travers ces actions, changer le regard porté sur le handicap, mais aussi sur la jeunesse, en montrant qu'ils sont actifs et se préoccupent d'autrui.

Pour visionner et partager ce magnifique clip, rendez-vous sur Dailymotion et tapez « clip CCJ Poitiers ».

Handicap mental : les balles émotions

Les balles émotions, ce sont six balles de couleurs différentes. Sur chacune d'elles est représentée une expression faciale explicite : la joie, la tristesse, l'excitation, la peur, la colère et la surprise. Cela permet d'aborder la compréhension des émotions sur un support original apportant une dimension ludique : le ballon. Ces émotions peuvent aussi être intégrées dans des jeux moteurs comme le lancer, toujours en relation avec les expressions faciales. Convient notamment aux enfants présentant des troubles autistiques ou rencontrant des difficultés pour l'interprétation ou l'expression des émotions.



www.hoptoys.fr

Handicap auditif : DVD Signe avec moi



Ce DVD s'adresse aux parents et professionnels de la petite enfance. Il présente les avantages de la communication gestuelle avec les enfants pré-verbaux, qu'ils soient entendants ou sourds. Il propose d'utiliser la LSF pour communiquer avec

les enfants avant qu'ils ne sachent parler pour satisfaire au mieux leurs besoins, réduire leurs frustrations. Ludique et pratique, complémentaire du livre *Signe avec moi*.

www.signeavecmoi.com

Collectif T'es Cap « loisirs et découvertes handicaps ou pas »

Le collectif T'es Cap fédère une centaine d'associations et d'acteurs autour des loisirs et des vacances. Il travaille autour de la notion de réseaux d'acteurs, fédèrent des initiatives, mutualise l'information auprès du grand public et des professionnels, organise une biennale et se mobilise ainsi sur la question de l'accès à la vie sociale des personnes en situation de handicap.



Parce que nous tous, avec un handicap ou pas, aspirons à avoir des loisirs de proximité au quotidien ou à partir en vacances. Tous nous souhaitons faire des rencontres, vivre des expériences, nous engager dans des projets et ainsi apprendre à vivre ensemble.

www.tcapploisirs.info



Pour assurer cette intégration, les enfants aux besoins spécifiques bénéficient d'un programme académique ciblé composé de traitements orthophoniques, psychométriques et thérapeutiques. Ils sortent ponctuellement de l'institution et effectuent des visites au niveau local afin de s'intégrer au sein de la société. Ce genre d'activité vise à les impliquer dans la société dans laquelle ils vivent, dans le but d'être acceptés par leurs familles et les autres citoyens.

Les activités, vecteurs d'intégration

La participation de ces enfants à l'événement Special Olympics leur a permis de se sentir capables de vivre et d'agir comme n'importe quel enfant en participant à des voyages et des jeux grâce auxquels ils ont obtenu des médailles.

enfants n'ayant aucun besoin spécial. Cette tolérance est certainement due à un travail préalable dans les programmes et activités mis en place par TWT.

Un contexte compliqué

L'État libanais ne joue qu'un rôle secondaire dans la prise en charge des enfants à besoins spéciaux puisqu'il attribue une faible aide financière (à peine 50 % des frais) à chaque enfant en se basant sur les frais d'aide de 2004. De plus, en raison de l'instabilité de la situation économique et politique au Liban, l'État n'a pas payé cette aide nécessaire pour la survie des associations depuis 2010, ce qui a amené les associations à protester de façon pacifique en débattant et discutant durant six mois. Mais ces mouvements n'ont pas abouti au résultat espéré et les associations ont manifesté devant le ministère des Affaires Sociales accompagnées

Liban : l'intégration, un challenge de grande ampleur



Tadamoun Wa Tanmia (TWT) est une association sociale laïque qui se situe à Saïda, au sud du Liban. Elle s'occupe des programmes pour enfants et jeunes, notamment ceux aux besoins spéciaux. TWT a une grande expérience avec les enfants en situation de handicap, encore généralement marginalisés par le reste de la société au Liban. Elle a été pendant longtemps la seule association de la région à prendre en charge les enfants aux besoins spéciaux âgés de trois ans et plus.

Cet événement a aussi été l'occasion de jouer avec des enfants d'autres associations de Saïda du même type que TWT. De même, ils ont participé à des activités théâtrales mais aussi à des fêtes officielles en compagnie des enfants des écoles publiques bénéficiant du « club de lecture », programme mis en place en 1992 au sud du Liban par TWT. La participation de ces enfants à des activités de ce type face à des spectateurs est cruciale, car elle leur permet d'être enfin visibles. Un groupe de filles aux besoins spéciaux s'est entraîné à préparer et faire des gâteaux dans une cuisine industrielle. Elles ont ainsi réussi à accomplir des tâches qui leur ont permis de gagner en indépendance au sein de leurs familles et de la société. Les enfants ont parfaitement été acceptés par les autres

par les enfants et leurs familles. Plusieurs internats pour handicapés ont dû arrêter leurs activités, faute de moyens. Finalement, ces mouvements ont pris fin avec la création d'un comité auquel TWT s'est joint afin de suivre le cours des choses à travers des rencontres avec les députés mais aussi avec le ministre des Affaires Sociales. Ce dernier a eu un rôle important puisqu'il a soutenu les demandes des associations et évoqué leurs problèmes devant le Conseil des Ministres. L'État a fini par promettre de contribuer de façon plus importante à l'aide aux handicapés et a engagé une étude du coût de revient des services concernés.

■ Jamal Chouieb
Tadamoun Wa Tanmia (TWT)

Bulgarie : l'annonce d'un vaste processus de désinstitution



© ONG Priteni Copilar / Procopil

La Bulgarie comptait 7 364 570 habitants au dernier recensement de 2011, avec un taux d'enfants de moins de 17 ans représentant 14,7 % de la population. 474 269 personnes sont en situation de handicap, dont 9 039 enfants de moins de 16 ans.



au cours des dix dernières années, le gouvernement bulgare a fait des progrès importants sur la voie de la réforme et de la modernisation des systèmes de soins et de l'aide à l'enfance, notamment à partir de l'approbation en 2000 de la loi sur la Protection de l'enfance, dans laquelle figure des engagements politiques formels pour la désinstitutionnalisation de milliers d'enfants placés dans des institutions d'État.

Dans ce cadre, le gouvernement bulgare travaille, avec les ONG actives sur le territoire dans le domaine des Droits de l'enfant, au remplacement progressif des institutions d'État de grande taille, par des structures plus adaptées : création de services de type familial, généralisation du service social appelé « famille d'accueil ».

Malgré ces évolutions, un très grand nombre de ces anciennes institutions, où de nombreux cas d'abus des droits de l'homme ont été rapportés récemment, fonctionnent toujours (126 institutions / 6 277 enfants en 2011 – dont 46 % d'enfants en situation de handicap mental et/ou physique).



Mali : Mariam Tounkara, enfant handicapée aux grandes ambitions

Âgée de treize ans, orpheline de père depuis cinq ans, handicapée de la partie droite de son corps depuis sa naissance, Mariam Tounkara, puisqu'il s'agit d'elle, est une jeune fille qui a de grandes ambitions malgré son handicap. Élève en classe de cinquième année de l'enseignement fondamental, interne au centre Jigiya bon, elle rêve d'être docteur pour soigner les enfants handicapés.

Le PROCOPIL : une dynamique pluri-acteurs et régionale pour les Droits de l'enfant

Objectif global : contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants, des jeunes et des familles en difficultés en Roumanie, Bulgarie, République de Moldavie, France.

Début du programme : septembre 2005.

4 réseaux coordonnateurs : Fédération des ONG roumaines pour la protection de l'enfance (FONPC, 103 organisations membres), Réseau National bulgare pour l'Enfance (RNE, 76 organisations membres), Alliance des ONG moldaves pour la Protection Sociale de l'Enfance et de la Famille (APSCF, 127 organisations membres) et Solidarité Laïque (50 organisations membres).

Plus de 150 acteurs mobilisés : des associations membres et partenaires des quatre réseaux coordonnateurs dont cinq organisations membres de Solidarité Laïque (APAJH, Ceméa, Entraide Universitaire, Francas, PEP), des collectivités territoriales et réseaux de collectivités, des structures étatiques et institutions publiques

Les bénéficiaires : les professionnels de la protection de l'enfance, de la jeunesse et de la famille et indirectement les enfants, jeunes, familles.

Financement : programme cofinancé par l'Agence française de Développement et soutenu par le ministère des Affaires étrangères.

Dans ce contexte, le Réseau National bulgare pour l'Enfance (RNE), soutenu par la Fondation Open Society, et l'Agence Française de Développement (programme PROCOPIL, cf. encadré) a développé une série d'activités pour la désinstitutionnalisation des enfants en situation de handicap : publication d'un guide des pratiques pour la désinstitutionnalisation des enfants et adultes handicapés ; création d'un film présentant les bonnes pratiques pour la désinstitutionnalisation des enfants handicapés ; organisation d'une conférence internationale sur la thématique (17 et 18 juillet 2012) ; analyse de la mise en œuvre des fonds structurels pour la désinstitutionnalisation.

■ Marie Lалуque

Solidarité Laïque, responsable des pays d'Europe centrale, orientale et des Balkans

Pour plus d'informations : consultez le guide des pratiques pour la désinstitutionnalisation, réalisé par le RNE : http://nmd.bg/wp-content/uploads/2012/02/Country_Report.pdf

Courageuse, déterminée à réussir sans passer par la mendicité, fille unique d'une famille pauvre dont le père est décédé il y a de cela cinq ans, Mariam Tounkara est aujourd'hui élève dans un établissement du district de Bamako. Interne au centre Jigiya bon (maison de l'espoir), elle partage son quotidien avec plus d'une centaine de filles dont une dizaine handicapées, toutes internes dans le centre. « Je suis venue au centre Jigiya bon à travers ma mère. C'est elle qui m'a conduite là-bas, et j'ai été accueillie comme chez moi. »

Vu sa situation familiale et son handicap, notre chère Mariam n'a d'autre issue de réussite que les études. Voilà pourquoi, selon elle, son handicap ne l'empêchera pas d'atteindre ses objectifs : finir ses études et devenir un jour docteur afin d'aider des enfants handicapés et en situation difficile. Comment cette idée lui est-elle venue ? « Depuis mon arrivée au centre, je n'ai jamais senti de marginalisation. Toutes les autres filles qui sont ici ainsi que la directrice me traitent au même niveau que les autres. Des fois, j'oublie même mon handicap. Voilà pourquoi, je veux aussi aider d'autres enfants. »

Mariam Tounkara est handicapée du pied droit et de la main droite. Malgré ce handicap, notre future nyéléni (femme combative), fait la lessive et balaie le dortoir au même titre que ses camarades de chambre. Je ne cache pas mon attachement à l'endroit de Mariam Tounkara. C'est une fille courageuse qui veut aider sa mère à s'en sortir. Depuis son arrivée ici au centre il y a deux ans, elle s'est toujours battue comme les autres filles. Mon souhait le plus ardent est qu'elle arrive à finir ses études et atteindre ses ambitions. L'accompagnement du centre est total. Depuis sa création, il a mis sur le marché de l'emploi plus de vingt filles formées dans différents domaines. Jigiya Bon accueille aujourd'hui plus de cent jeunes filles en situation difficile. En attendant de finir ses études et devenir docteur un jour, Mariam reste entretenue par le centre qui, à son tour, serait heureux d'avoir des soutiens afin de faciliter à la centaine de filles la poursuite des études dans de bonnes conditions.

■ Mariam Sidibé

Directrice du centre Jigiya bon



ZOOMS SUR VOUS



LOIRE ATLANTIQUE

Festival Handiversité

En 2008, l'Association Loisirs Jeunesse a entamé un travail de refonte du projet éducatif. Un débat s'est enclenché autour de la question de l'accueil des enfants en situation de handicap au sein de notre structure. Nous avons vécu des expériences difficiles et cette question était sensible. Malgré l'envie de défendre les vacances pour tous, le mot « handicap » évoquait chez bon nombre d'adultes des craintes.

Handiversité est donc né avec l'envie de proposer à un large public des temps de rencontres variés afin de s'interroger individuellement et collectivement sur nos représentations autour des personnes en situation de handicap, sur nos représentations liées aux différences en général.

Depuis, le festival est à son apogée et devient même un projet structurant au niveau intercommunal. Il associe maintenant près de trente associations dont toutes les structures enfance jeunesse du canton de Savenay. Par le biais des pratiques artistiques ou sportives, mais aussi par le jeu, nous avons proposé de nombreux espaces ouverts et propices à la rencontre, à l'échange. Cette dynamique réunit tous nos partenaires avec le seul but de faire tomber les barrières entre personnes valides et personnes en situation de handicap. Et nous commençons déjà à imaginer de nouvelles idées pour la prochaine édition !



Au programme du festival

- **SPORTS** : accueil d'un stage sportif de l'équipe de France Handibasket espoir intégré à la vie locale (séances d'entraînement ouvertes au public, repas avec les enfants, organisation d'un intercentre avec les joueurs, tournoi Handibasket déguisé avec les habitants, matchs de gala...), découverte de l'handisport, du basketin...
- **ARTS** : accueil d'un peintre à la bouche (vernissage, exposition, initiations, temps de repas partagés, performance artistique), projections de films – débats...
- **VIE QUOTIDIENNE** : parcours fauteuil, échanges autour des objets de la vie quotidienne des personnes mal voyantes, repas et goûters dans le noir...
- **FORMATION/SENSIBILISATION** : mise en place d'un stage BAFI approfondissement Handicap intégré à la manifestation, soirée d'échanges autour de l'autisme...
- **ENGAGEMENT/VALORISATION** : signature de la charte d'accueil des enfants et jeunes en situation de handicap, Signature de la charte d'accueil des animateurs en situation de handicap...

Les impacts

Il est toujours difficile d'évaluer les modifications personnelles générées par des rencontres. Pour autant, nombreuses sont les anecdotes qui montrent qu'« au début, on voit le handicap, et que rapidement c'est bien à la personne qu'on s'adresse ».

Ce festival sensibilise chaque année entre 800 et 1 500 personnes et fait des émules. Ainsi, les enfants participent sur plusieurs périodes de l'année à des actions avec les copains de l'IME (institut médico-éducatif) et nous recevons au sein de notre structure plusieurs jeunes du canton. Plusieurs sont partis à Milan soutenir l'équipe de France Handibasket Espoir lors des championnats d'Europe et repartent cette année les soutenir à Oxford. Les animateurs ont par ailleurs mis en place une malle Handiversité pour aborder cette question toute l'année et la mettent à disposition des autres structures (l'initiative a obtenu le deuxième prix MSA au niveau national). L'équipe professionnelle participe aussi au réseau Handicap des Francas 44. Enfin, les élus associatifs et politiques s'engagent sur cette question, notamment par les signatures des chartes et la défense des vacances pour tous dans les projets éducatifs. « Notre challenge de sensibiliser de plus en plus de personnes autour de la différence est en train d'être réalisé », souligne Camille Guiho, co-organisatrice de la manifestation.

Une anecdote

En 2010, à son arrivée à la cantine, le peintre à la bouche impressionnait les enfants. « Tes mains sont bizarres, t'arrives pas à manger tout seul, je t'aime pas » lui disait José, huit ans... Le peintre demanda qu'on installe José à côté de lui, pris une cuillère dans sa bouche et donna à manger la crème dessert à l'enfant. Je racontais souvent cette séquence dans les éléments marquants du festival.

En 2012, le même peintre était convié et dans la même cantine, un enfant s'approcha de nous : « Tu te rappelles de moi, on se connaît ! Il y a deux ans, tu m'avais fait manger dans la cantine ». C'était José.

Pour cet enfant, la question du dépassement avait levé ses freins !

■ Cédric Jolivet

Directeur de l'Association
Loisirs Jeunesse de
Savenay (44)
direction@aljsavenay.fr
www.aljsavenay.fr



© DR



LOIRE-ATLANTIQUE

Une histoire d'engagement : le collectif accueil d'enfants en situation de handicap 44

Au démarrage, une rencontre de plusieurs militants, organisateurs locaux, animateurs professionnels ou volontaires qui partagent la même conception du vivre ensemble, où chaque enfant, avec ses spécificités, doit pouvoir être accueilli au centre de loisirs.

Dès 1997, ce groupe se mobilise autour des conditions d'accueil des enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs ordinaires.

S'engage alors un travail de recherche, d'abord à partir d'un diagnostic partagé des pratiques d'accueil, puis sur un état des lieux à l'échelle du département au travers d'un questionnaire diffusé en 2003 auprès de l'ensemble des centres de loisirs Francas.

Ce questionnaire va soulever des interrogations au sein du groupe : peu d'enfants accueillis, l'accueil se réalise souvent de fait mais n'est pas lisible pour les familles, des démarches d'accueil différentes et des équipes qui peuvent parfois se sentir démunies dans certaines situations...



© E. Doudin, Francas 44

Le groupe décide alors de créer des temps d'échanges pour mutualiser les expériences de chacun, puis se construisent des temps de sensibilisation, de formations continues, un module de formation BAFA autour de cette thématique.

L'expérience du groupe, c'est de n'avoir jamais cessé de questionner ses pratiques, et d'avoir toujours cherché à se construire des repères pour améliorer les conditions d'accueils des enfants et des adolescents en situation de handicap.

En 2010, le projet s'impose à nous : faire profiter l'ensemble de nos adhérents des réflexions partagées depuis plusieurs années et pour cela, créer un outil qui permette aux équipes de se poser les bonnes questions pour trouver elles-mêmes les réponses adaptées à leur environnement.

Le chevalet¹, outil de réflexion et d'accompagnement des équipes, vient de naître avec un choix pour nous audacieux : l'élaborer avec humour et une certaine forme d'autodérision afin de permettre la distanciation. Le chevalet n'est en aucun cas un guide pratique, mais bien un outil qui favorise l'émergence d'une parole libre dénuée de tout a priori. Il permet à chacun de poser ses appréhensions, de faire naître des questionnements et de créer collectivement les réponses adaptées pour accueillir chaque enfant au sein de sa structure.

■ **Amandine Loizeau**
Chargée de mission des Francas
de Loire-Atlantique (44)

1 – Pour en savoir plus, rendez-vous dans la rubrique
On en parle encore !

DOUBS



© Les Francas 25

Gendy Sport rencontres avec les jeunes porteurs d'un handicap

À travers le sport, on peut avec de la bonne volonté et de la passion gommer toutes les barrières, et surtout celles du comportement et du handicap.

Toute la journée du 13 juillet 2012, pas moins de 180 jeunes des quartiers difficiles et de zones rurales représentant 18 structures du Pays de Montbéliard ont joué avec des jeunes en situation de handicap. Les jeunes étaient associés en équipes pour relever des challenges sportifs avec des personnes présentant un handicap (mental ou physique).

Ils sont passés de stand en stand en étant parrainés par des responsables institutionnels, chefs d'entreprises ou responsables d'associations. Cette journée a été l'occasion de la découverte de « l'autre différent » grâce à de nombreux ateliers : handbike, basket en fauteuil, escrime en fauteuil pour non ou malvoyants, langage des signes, tir à la carabine laser et sonore...

Pour cette quatrième édition, cette manifestation a été portée par les Francas du Doubs, la Brigade de Prévention Départementale de la Jeunesse, le Comité Régional Handisport, les structures jeunesse et les structures spécialisées du Doubs. Elle est financée en grande partie par la CNAF dans le cadre des projets expérimentaux en direction de la jeunesse.

Pour les Francas du Doubs, l'objectif principal de cette action est le vivre ensemble, avec pour principe l'acceptation des différences en faisant vivre celles-ci comme une source d'enrichissement personnel basé sur une meilleure compréhension et une réelle solidarité.

■ **Alain Buchot**
Directeur départemental, Les Francas du Doubs (25)



© Les Francas 25



Handicap & TIC

Internet au service des besoins particuliers

La loi pour l'égalité des droits et des chances de février 2005 a aussi eu son effet sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). Celles-ci ne sont plus des outils de compensation visant à diminuer l'effet du handicap, mais des aides techniques pour rendre le savoir accessible à tous : outils et pratiques sont donc interrogés à la lumière de ces évolutions. L'association BrailleNet a ainsi pour objectif d'encourager les bonnes pratiques concernant l'accessibilité des sites Web, en particulier pour les personnes en situation de handicap.



Rendre les ressources accessibles

BrailleNet a mis en place un serveur Internet au service de l'édition adaptée, le serveur Hélène. Ouvert – en accès restreint – à des centres de production d'ouvrages en braille ou en gros caractères, il donne accès à des ressources francophones littéraires, scolaires, techniques et scientifiques. Il est alimenté en partenariat avec des éditeurs, et des centres spécialisés qui réalisent des adaptations en braille et en gros caractères. BrailleNet a également ouvert une bibliothèque numérique de prêt pour des lecteurs handicapés visuels, la bibliothèque Hélène. L'association explore par ailleurs de nouveaux formats d'ouvrages accessibles aux aveugles et aux malvoyants, notamment les formats de livres audio-numériques.

EN SAVOIR



Internet occupe dans notre société une place de plus en plus importante. C'est aujourd'hui un outil d'information et de communication indispensable. Pour les personnes aveugles ou malvoyantes, comme pour les personnes en situation de handicap en général, Internet représente la possibilité, grâce à des systèmes informatiques adaptés, d'accéder à des informations et des services jusqu'alors difficilement accessibles. Il peut donc constituer un formidable outil au service de l'intégration. L'association BrailleNet vise à encourager le développement de ce potentiel dans les domaines de l'information, l'éducation et la culture.

Une demande croissante, mais un manque d'expertise

Depuis 2003, la demande d'expertise en accessibilité n'a jamais été aussi grande (notamment en France). Elle concerne à présent la totalité des outils et contenus numériques et plus seulement les sites Web. Malheureusement, le nombre de professionnels (entreprises, consultants, développeurs...)

maîtrisant les technologies – au sens large (techniques, méthodologies...) – de ce que nous pouvons appeler « l'accessibilité numérique », est aujourd'hui largement insuffisant pour répondre aux demandes d'informations et de prestations.

Cette pénurie d'expertise pénalise grandement les personnes en situation de handicap, puisque les services publics, en particulier, ne disposant pas suffisamment de professionnels en accessibilité numérique sur le marché, ne peuvent rendre accessibles leurs sites Web.

C'est pourquoi BrailleNet a créé le groupe de travail AccessiWeb, dont les activités portent sur le développement d'une expertise dans le domaine des technologies de l'accessibilité numérique (techniques, méthodologies...). Ce groupe contribue notamment à augmenter le nombre de professionnels du Web capables de réaliser des services numériques accessibles.

Conformément aux statuts et aux missions de l'association, l'activité du Groupe de Travail AccessiWeb est sans but lucratif. Il est avant tout basé sur le volontariat et a vocation à s'agrandir. Ses travaux ne concernent pas les aspects commerciaux du marché de l'accessibilité numérique.

Agir pour l'égalité des chances

BrailleNet encourage tout développement technologique favorisant l'intégration scolaire d'enfants handicapés visuels en milieu ordinaire. L'association travaille avec le monde de l'édition pour développer de nouveaux schémas techniques et juridiques de diffusion des supports de cours. Elle mène campagne pour que le Web soit accessible à tous, par la réalisation et la diffusion des guides facilitant la conception de pages Web accessibles.

BrailleNet s'intéresse particulièrement aux applications technologiques pouvant favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées visuelles. Elle a notamment établi un partenariat avec Alcatel-Lucent France avec l'objectif de faciliter l'accessibilité aux documents techniques et professionnels pour des personnes aveugles ou malvoyantes. Elle souhaite aussi développer progressivement le fonds de livres de la bibliothèque Hélène dans ce domaine et enrichir le fonds d'ouvrages concernant le handicap et l'emploi.

■ Source

www.brailenet.org



Le handicap et vous...

Quelle place accorde-t-on à la personne en situation de handicap dans notre société ? En fait-on assez pour l'inclure ? Voici quelques regards sur le sujet.



Linclure une personne en situation de handicap, c'est accepter que notre société n'est pas adaptée au plus grand nombre, ce qui exclut des minorités. C'est donc savoir situer ses besoins au milieu des besoins des autres. C'est aussi accepter que la minorité peut avoir autant de droits que la majorité. Nous avons trop tendance à vouloir satisfaire exclusivement le plus grand nombre. La société est menée par des politiques qui priorisent majoritairement la forme plus que le fond, pour que l'opinion publique soit majoritairement satisfaite. Présenter l'autre, l'inconnu, comme un danger potentiel, permet de mieux maîtriser l'opinion générale. Alors je ne pense pas qu'« on » en fasse assez pour inclure les personnes en situation de handicap. Nous mettons en place des aides financières, des prises en charge diverses, mais le travail de fond est encore important. Le chantier est commencé, notamment depuis 2005. Il reste un long chemin à parcourir. Je pense que les acteurs du temps libre ont une grosse carte à jouer. Favoriser la mixité, l'adaptation des structures, montrer la richesse de la différence.

■ **Stéphane Picard**
Directeur du centre de loisirs
de la Communauté de commune
du Pays de Mugron

Le regard sur le handicap dans la société est en train d'évoluer. Cela engendre aujourd'hui des modifications structurelles dans les bâtiments. Il a fallu légiférer pour qu'ils commencent à être mis aux normes. C'est une première chose. On y va petit à petit. Je pense que les personnes en situation de handicap ont leur place comme tout le monde. Ce sont des personnes comme les autres, avec des accompagnements nécessaires plus ou moins importants. Sur la ville d'Aire-sur-l'Adour, ils ont un Projet Individuel et vivent la ville pleinement. Ils sont reconnus dans la ville, ils ne font pas peur, on ne les montre pas comme des personnes à éviter. Il y a des moyens à mettre en place dans les écoles, dans la société. La difficulté est un peu là aujourd'hui, dans la mise en place des projets. L'État doit donner les moyens pour l'accueil de ces personnes qui ont toute leur place.

La question que je me pose, c'est que l'on accueille des enfants en situation de handicap, mais a-t-on des animateurs en situation de handicap dans nos structures ? Et sommes-nous prêts à les accueillir ?

■ **Christophe Sauvaud**
Directeur du centre de loisirs
d'Aire-sur-l'Adour

La question du handicap est une question prégnante pour les collectivités et les institutions. Même si la loi de 2005 est en soi une avancée importante des droits et libertés de chacun, la réalité se confronte encore aux difficultés qu'a chacun à percevoir le handicap sans a priori, sans préjugés. La vision du handicap et de nos valeurs intrinsèques sont aussi les moteurs de l'accueil des enfants. Alors quelle vision a chacun, quelle représentation a chacun de l'intérêt d'une inclusion en accueil de loisirs ? Doit-on y croire pour accueillir ?

Bien accueillir des enfants en situation de handicap reste une question posée par les parents et renvoie à chacun la difficulté d'y voir un sérieux changement dans l'approche pédagogique et peut-être même un avantage, oui un avantage, pour la structure d'accueil, les enfants et l'avancée du projet. C'est bien là le constat.

C'est face à ces situations individuelles difficiles, les fortes demandes de parents, les solutions bancales que nous avons été amenés à nous regrouper pour mieux appréhender ces questions – pas ces problèmes – ces questions posées.

Ce fut tout d'abord une famille qui vint nous voir pour accueillir leur enfant autiste pendant les vacances pour changer d'air. L'enfant en avait besoin et les parents aussi. Nous ne savions pas comment faire pour être efficaces à tout point de vue. Comment dire « oui » et apporter les meilleures conditions, ou alors dire « non » en sachant les difficultés que les parents allaient rencontrer. Et objectivement, quels arguments pour refuser ?

Ces questions, elles étaient là, et se réunir pour échanger était déjà une avancée considérable pour nos structures respectives. Nous sommes une poignée à nous rassembler depuis plusieurs années et à échanger pour évoquer les « essentiels » pour bien faire, les meilleures pratiques possibles. Très vite, dans nos échanges, nous avons opté pour affirmer l'absolue nécessité d'accueillir. Nos élus étaient déterminés et nous devons affirmer en qualité de professionnels que cette vision était bel et bien partagée. Les enfants sont aussi là et la loi doit être appliquée. L'approche légale n'était pas une fin en soi, puisque la question de la place des enfants était avant toute chose au cœur de nos préoccupations. Mais comment, dans une organisation de loisirs, un enfant qui nécessite une attention particulière, des soins particuliers, une approche différenciée, peut-il être accueilli convenablement ? Est-ce que la collectivité peut assumer cette approche individualisée sans se poser la question du sens, de la formation et des moyens nécessaires ?

Toutes ces questions, nous avons voulu les traiter et les amener dans notre démarche professionnelle. Nous avons travaillé à l'élaboration d'un mémorandum sur le handicap permettant aux organisateurs de travailler l'inclusion dans leur projet. Ce guide est testé depuis plusieurs mois auprès de nombreuses structures, et le succès de la démarche va permettre sa sortie avant la fin de l'année 2012.

■ **Bernard Rochereau**
Coordinateur AL et Séjours de vacances.
Mairie de la Chapelle-sur-Erdre
service jeunesse

Solenn Couffin, 27 ans, éducatrice sportive de formation et animatrice à l'accueil de loisirs maternel du chêne Gala de l'ARPEJ à Rezé, a joué le jeu des questions-réponses pour nous parler de son expérience.

Solenn n'avait pas forcément prévu de se retrouver dans l'animation, son parcours se destinait plutôt vers le sport. Mais là aussi rien n'était si évident au départ. Elle m'explique : « Ça ne me dérange pas de parler de mon handicap. Avec les enfants, je le fais avec des mots simples, je leur explique que j'ai eu un problème à la naissance qui a touché mon cerveau, j'ai dû être accompagnée pour pouvoir marcher, parler. J'ai encore quelques pertes d'équilibre et je ne dois pas porter de charges lourdes. »

Après un parcours scolaire où jusqu'au collège, Solenn suivait en même temps une rééducation, elle décide de s'orienter vers un DEJEPS handisport. « Mes parents et mes médecins étaient contre l'idée que je puisse aller vers un métier physique, mais moi c'est ce que je voulais faire ».

Après sa formation DEJEPS, de l'encadrement à l'école de natation, Solenn est embauchée en 2009 comme animatrice permanente au sein de l'ARPEJ. Lors de l'entretien, Solenn demande à travailler avec les 3-6 ans, un public avec lequel elle se sent plus à l'aise au regard de son handicap. Et l'intégration dans l'équipe ? « Au départ, je ne me suis pas sentie très à l'aise dans l'équipe, mes collègues ne comprenaient pas qu'il me fallait parfois plus de temps, on ne leur avait pas expliqué. Pour un bon travail d'équipe, c'est important de donner quelques informations pour que l'on se comprenne ». La directrice propose alors à Solenn d'adapter ses horaires. Animatrice à part entière mais plus fatigable, elle ne gère pas les temps d'accueil post et pré-centre. Solenn fait profiter l'équipe de ses connaissances sportives et fait découvrir aux tout-petits de nouveaux sports, mais aussi des sports adaptés.

Les animateurs en situation de handicap ont parfois l'impression qu'il faut qu'ils en fassent davantage que les autres pour prouver qu'ils ont leur place. Je l'interpelle sur cet aspect. « Avec le handicap, on commence notre vie sur terre en se disant qu'on n'a pas de bol. On se demande pourquoi cela nous arrive. Pour se faire une place, la vie n'est pas facile. Quand on part avec un handicap, cela l'est encore moins... Alors oui, on peut avoir le sentiment d'avoir toujours des preuves à donner », confirme l'animatrice.

Aujourd'hui, Solenn aimerait changer d'horizon. Reprendre le sport peut-être, et surtout transmettre aux autres qu'il faut toujours croire en soi et ne pas s'interdire d'essayer de faire les projets qui nous animent.

■ Propos recueillis par
Amandine Loizeau
Chargée de mission des Francas
de Loire-Atlantique (44)

Toujours croire en soi

